



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MARS 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CARROS - 2, rue de l'Eusière 06510 CARROS, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Yannick BERNARD

### **Monsieur le Maire, Yannick BERNARD**

- Déclare la séance ouverte à 18 h 30 ;
- Procède à l'appel nominal ;
- Désigne le secrétaire de Séance en application de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T.

### **Étaient Présents**

Mesdames et Messieurs Yannick BERNARD - Martine PASSERON - Julien JAMET - Fabienne BOISSIN - Christophe CŒUR - Valérie POZZOLI - Ludovic OTHMAN - Virginie SALVO - Stéphanie DENOYELLE - Sandra LEULIETTE - Paul MITZNER - Sihem BEN KRAIEM - Agnès WIRSUM - Olivier WSZEDYBYL - Alan TITONE - Brigitte LEFEVE - Patrice CONTINO - Alain PERNIN - Sandra BERTIN - Léonard COMITE - Olivia CHAUVAC - Philippe RANSAN - Marie-Christine LEPAGNOT - Estelle BORNE - Stéphane REVELLO - Jean-Louis ALUNNO - Graziella SANTI -

### **Étaient représentés**

Madame Christine HUERTAS représentée par Madame Virginie SALVO

Monsieur Alain SERVELLA représenté par Monsieur Julien JAMET

Monsieur Frédéric KLEWIEC représenté par Madame Sandra LEULIETTE

Madame Géraldine PONS représentée par Monsieur Patrice CONTINO

Madame Evelyne DEPOYS représentée par Monsieur Jean-Louis ALUNNO

### **Était absent**

Monsieur Meddhi GHRIS

### **Secrétaire de séance**

Madame Sihem BEN KRAIEM

**L'approbation est unanime.**

En préambule

**Monsieur le Maire, Yannick BERNARD** donne la parole à M. Philippe RANSAN, Conseiller Municipal pour la lecture d'un texte en hommage à M. Yvan REMOND qui nous a quitté il y a un an.

**Philippe RANSAN** : « *Nous sommes réunis au sein du Conseil Municipal et nous souhaitons ce jour, rendre hommage à notre ami Yvan REMOND qui nous a quitté il y a un an. Yvan était un homme dévoué et passionné, toujours prêt à aider et à soutenir ses proches et le personnel de la Mairie, il fut un acteur de la collectivité pendant de nombreuses années travaillant ensemble et contribuant au rayonnement économique de la commune de CARROS puis à améliorer la vie de tous les habitants, il a contribué beaucoup pour la commune de CARROS. Son engagement pour la commune de CARROS a laissé un souvenir indélébile dans nos cœurs et nos esprits. Nous garderons toujours en mémoire son sourire chaleureux, sa générosité, sa détermination et son sens de l'humour. Aujourd'hui, nous prenons un moment pour nous souvenir d'Yvan et pour exprimer notre gratitude envers tout ce qu'il a fait pour la commune de CARROS, nous sommes reconnaissants pour les moments partagés avec lui et pour l'impact qu'il a eu sur nos vies. En hommage à Yvan, nous observons une minute de silence pour honorer sa mémoire ; reconnaissance que nous lui exprimons et, pour réfléchir à la façon dont nous pouvons perpétuer son héritage dans notre collectivité ».*

**Monsieur le Maire**, remercie Monsieur Philippe RANSAN et les participants pour cet hommage à Yvan REMOND.

## AFFAIRES GENERALES & FINANCIERES

### 18/2023 • Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B)

Rapporteur : **Yannick BERNARD**, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur

### **Monsieur le Maire présente le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)**

Afin de nous aider dans ce travail, un effort de synthèse a été réalisé : un support de communication Power Point permet de présenter le DOB. C'est un exercice traditionnel qui marque notre année budgétaire.

Pour rappel, cela précède le vote du budget qui sera réalisé le mois prochain conformément aux textes qui régissent l'organisation des collectivités territoriales. Ce DOB reprend un certain nombre de contextes nationaux et internationaux sur lequel Monsieur le Maire souhaite revenir quelques instants.

Les contextes internationaux tendus, vécu par tous, notamment la guerre en Ukraine, les tensions de la Chine qui défrayent les chroniques diplomatiques en ce moment et les répercussions que cela peut avoir sur notre contexte national.

On a pu imaginer, un contexte national qui oscille entre la résilience et le ralentissement et les mouvements sociaux qui émaillent ce début d'année.

Une crise énergétique majeure que l'on peut comparer aux crises sur pétrole des années 1970, avec une inflation réelle extrêmement haute, plus que l'an dernier, plus que ce qui était prévu dans le projet de Loi de Finances 2023, c'est à dire, que l'on est déjà au-delà des prévisions sur lesquelles le Gouvernement c'était basé pour réaliser son budget sur l'exercice budgétaire. En raison de l'inflation, forcément, l'effet de report est extrêmement haut pour les premiers mois de l'année, plus que celle qui était prévu dans le budget de Loi de Finances 2023.

Le plafonnement lié au taux d'usure de conditions d'accès durci tant pour les particuliers que pour les collectivités et les entreprises. C'est un peu une spirale descendante de l'actif économique, notamment de financement qui se tarissent par rapport à cela. Il y a également la continuité de la réforme fiscale (nous en reparlerons) qui pèse sur les collectivités territoriales.

Nous pourrions imaginer comme l'année dernière, des décisions gouvernementales qui pourraient augmenter les charges de fonctionnement.

La situation carrossoise comptable sur l'année écoulée est une situation correcte.

Nous progressons chaque mois dans la maîtrise comptable de nos écritures.

Cependant, notre situation financière demeure extrêmement fragile :

- une absence de capacité d'autofinancement ;
- un effort fiscal ;
- de lourds travaux de remises en état des équipements.

Face à tout cela, nous avons une formidable équipe et une bonne énergie pour trouver des solutions et préparer l'avenir et, c'est dans cet esprit-là que le Débat d'Orientation Budgétaire va se conduire.

### **Le contexte financier**

Nous poursuivons ce, pourquoi nous nous sommes engagés il y a presque trois ans :

→ recréer des équilibres financiers globaux en faisant ni appel à une augmentation des impôts, ni à l'emprunt.

Nous semons des graines (et nous récoltons déjà) pour dégager une capacité d'auto-financement structurellement faible pour pouvoir à nouveau investir sur les projets nouveaux et essentiels pour le territoire. En faisant cette démarche prospective, cela nous permet d'envisager dans plusieurs années un avenir beaucoup plus serein.

Trouver des équilibres pour porter un programme d'investissement dans les équipements du patrimoine des Carrossois

Nous avons cette année cette exigence d'investir dans le patrimoine des Carrossois, afin que certains endroits, tel que le gymnase, cesse de se dégrader et que l'on puisse enfin recouvrer des installations qui répondent aux besoins pour lesquelles elles avaient été construites, pour certaines, il y a plus de 40 ans.

### **Compte Administratif provisoire**

Nous avons reçu le retour de la DEGEFIP à ce sujet.  
Comparaison de Compte Administratif à Compte Administratif.

Charges à caractère général : nous enregistrons une très légère augmentation.

Sur les charges de 'Personnel' et les frais assimilés : petite augmentation, rappel de cette augmentation due à un certain nombre de phénomènes dont le principal est le point d'indice des fonctionnaires imposé par le Gouvernement aux collectivités depuis le mois de juillet de l'année dernière + 3,5 % du statut des fonctionnaires.

Il s'agit d'une année en trompe l'œil, en raison de la délégation spéciale les trois premiers mois de l'année. Elle était en place pour assurer le fonctionnement à minima de la commune.

Également, un temps de latence, entre les départs et les arrivées de nouveaux collaborateurs. C'est cet « effet NORIA » que l'on retrouve aussi sur ce chiffre.

### Recettes Gestions Courantes

Le total des recettes réel de fonctionnement en 2021 : 24 135 237 € et nous sommes à 24 975 923 €.

Nous avons eu une progression des recettes sur la commune.

Trois éléments :

- ▶ un effet report de 2021 puisque nous n'avions pas tout perçu en 2021 sur 2022 ;
- ▶ une meilleure gestion de nos recettes ; cette stratégie dynamique sur laquelle dès que nous voyons qu'il y a des impayés, nous intervenons sur un certain nombre de sujets ;
- ▶ le service de l'enfance a effectué un travail extrêmement fin, pour pouvoir identifier tous les actes que nous avons produits pour pouvoir être co-financer par la CAF, là, nous avons eu un gain supérieur à ce que nous attendions.
- ▶ L'évolution des bases de la fiscalité. L'État, a la main sur les bases. Nous avons la main sur les taux.

### Présentation du pré C.A. 2022 en investissement, avec la comparaison de N-1

L'annuité de la dette de 3,5 millions d'€, était liée au remboursement des 1,4 millions d'€ empruntés pour financer les équipements de la mandature précédente (les documents sont joints à la liasse du CM).

Nous nous étions autorisé le cas échéant, d'emprunter 2 180 000 € (il s'agissait du maximum que nous pouvions emprunter pour équilibrer notre budget en 2022). Le recours à un emprunt a été de 1 800 000 €. Là encore la période de gestion par la délégation spéciale n'a pas permis la réalisations des travaux d'investissement programmés.

### Résultats 2022

Le résultat 2022 met en évidence une épargne nette très dégradée :

En 2018, nous étions à - 47 000 €  
En 2019, nous étions à - 105 000 €  
En 2020, nous étions à + 74 000 €  
En 2021, nous étions à - 786 000 €  
En 2022, nous étions à - 1 662 738 €

L'épargne nette est ce qui reste à la fin de l'année pour pouvoir investir l'année prochaine.

Le remboursement d'un prêt relais de 1,4 millions qui avait été souscrit pour une période de deux ans, pour payer les engagements précédents est venu creuser le déficit d'épargne de la commune.

On projette pour l'année 2023 être sur une épargne nette de - 1 200 000 €, donc de résorber progressivement.

Cet indicateur mesure la capacité à financer les nouveaux investissements sans recours à l'emprunt. Il s'agit par ailleurs d'un indicateur de confiance pour les banques susceptibles d'octroyer des prêts.

Nous devons impérativement maintenir notre effort sur la maîtrise des charges de fonctionnement ; la dynamique des recettes doit être encore plus forte. Les investissements ne pourront se résumer qu'aux travaux de remise en état des équipements existants largement délaissés.

### Présentation des Orientations Budgétaires sur 2023

Monsieur le Maire vient d'évoquer diverses situations

- Internationales,
- Nationales,
- Communales.

Également,

- Les projets sur l'année qui commence.
- Les équilibres du budget principal & du budget du C.C.A.S.

Monsieur le Maire fait un rappel du rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui demandait d'absorber le déficit du C.F.A. à hauteur de 195.000 euros puisqu'une dette indue avait été titré à l'encontre du budget principal de la ville, sur un exercice.

La commune s'est confrontée à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes, ce qui illustre l'excellente gestion que nous faisons dans cette complexité accrue.

Monsieur le Maire revient sur les dépenses de fonctionnement à caractère général (totalité des fluides) et explique les raisons de certaines augmentations dues à l'inflation et auxquelles il convient de faire face.

A noter que, pour certaines dépenses, dans d'autres communes, lors d'un Salon des Maires qui s'est tenu à PARIS, Monsieur le Maire a rencontré des Maires qui ont connus des augmentations à hauteur de 600 à 800 % concernant la facture de Gaz et l'Electricité.

Certains points sont à considérer en ce qui concerne l'entretien du parc immobilier vieillissant et nécessitant de lourds travaux

Monsieur le Maire poursuit sur le débat en évoquant la hausse de certains marchés tels que l'alimentaire, l'emballage, l'énergie, tout ce qui est relatif aux fluides.

Mais aussi, sur certains postes tels que les besoins en équipements publics qui nécessitent des études pour l'accompagnement du développement sur la commune dans le but de prendre les décisions les mieux adaptées.

En matière de ressources humaines, nous finalisons la restructuration de notre collectivité par trois grands pôles :

- Pôle Ressources ;
- Pôle Attractivité & Cadre de vie ;
- Pôle Famille, Vie locale.

Pour mémoire, il est important de se rappeler que cela avait été validé à l'unanimité par les organisations syndicales. Ainsi, de nombreux agents qui travaillaient depuis plusieurs années sur un même poste, se permettent de s'orienter vers un nouvel horizon plus facilement pour exercer de nouvelles compétences et de manière plus efficace.

Le pôle de l'urbanisme permet de travailler sur l'organisation spatiale de notre commune et influencera directement sur l'aspect économique → Travail sur les droits à bâtir par exemple sur la Zone Industrielle.

L'organisation du **C.C.A.S.** a également évolué, des missions qui étaient dans le champ municipal ont rejoint le C.C.A.S., et nous en verrons les effets positifs d'ici la fin de l'année.

**S'agissant des Ressources Humaines**, nous avons à ce jour 370 agents qui représentent 318,95 Equivalents de Temps Pleins (ETP), avec la consolidation progressive des temps de travail puisque nous proposons à un certain nombre de nos agents de voir leur quotité de travail augmenter.

Nous avons des gens qui étaient à 40 %, à 50 %, à 60 % de leur temps de travail et aujourd'hui on leur a proposé de monter à 80 % ou à 100 % pour un certain nombre d'entre eux.

Cela faisait partie d'un engagement de campagne de dé-précarisation de l'emploi dans la collectivité et permet aussi d'avoir une attractivité meilleure parce qu'on peut proposer réellement un avenir professionnel au sein de notre commune. A ce sujet, le travail est très positif.

Les autres répartitions sont définies par catégories suivantes :

A : 12  
B : 55  
C : 292

La moyenne d'âge est de 47 à 49 ans, d'où possibilité de rencontrer des difficultés sur la mise en œuvre des missions.

Présentation des dépenses réalisées dans le cadre du personnel depuis 2017 / 2018 qui démontre bien la manière dont on administre la commune avec le coefficient de rigidité des dépenses.

Toujours en ce qui concerne les **Ressources Humaines**, la Chambre Régionale des Comptes nous avait demandé de répondre à un certain nombre de remarques que nous avons traitées.

Les NBI : les nouvelles bonifications indiciaires qui étaient indues ont été supprimées parce que certains agents bénéficient de NBI qui ne correspondent ni à leur grade, ni à leur fonction donc nous avons remis à plat cette disposition et avons présenté la délibération relative à l'octroi des heures supplémentaires au Conseil Municipal, ce qui nous permet d'avoir un cadre beaucoup plus clair.

Cette délibération avait été travaillée avec les organisations syndicales et à l'occasion de la présentation en CST il y avait eu un vote unanime sur ce sujet.

Nous avons démarré les chantiers de gestion du temps de travail avec des notions d'annualisation d'horaires de travail de jour de nuit et les notions d'astreinte. Nous avons également, rigidifié la démarche et demandé que soit appliquée la réglementation sur les outils de suivi des autorisations et de réalisations des heures supplémentaires et des heures complémentaires.

### **Illustration de la performance que nous avons mise en œuvre**

Division par 2,5 des heures supplémentaires payées entre septembre 2022 et février 2023.

Il en va de même pour les heures complémentaires réalisées en 2022, une organisation du travail où l'on revient sur cette notion de pôle dont je vous parlais et qui permet aujourd'hui une meilleure mutualisation de nos moyens et donc un recours plus mesuré à ces deux dispositifs.

### **S'agissant des avantages en nature**

- un remisage à domicile pour un véhicule ;
- deux agents logés pour nécessité de service ;
- la commune participe au titre restaurant à hauteur de 108 532 € (où en septembre, nous avons augmenté la valeur faciale et nous avons pris 50 % de la dépense supplémentaire au profit des agents) ;
- nous participons à hauteur de 27250 euros pour la mutuelle ;
- presque 90 000 euros pour le Comité National d'Actions Sociales (C.N.A.S.).

Sur le volet **ressources humaines** : la durée effective du temps de travail, c'est une base de 1607 heures et la totalité des agents sont sur cette base là, sur la collectivité ce qui n'était pas forcément le cas précédemment, il y avait encore quelques écarts.

Les modalités d'exercices de ce temps de travail vont être retravaillées puisque nous souhaitons que les agents soient le plus disponibles possible quand les Carrossois en ont besoin sur un certain nombre de missions.

Le nombre de jours d'absence au travail est évoqué sur la période 2019 - 2022 ; la raison du Covid est soulignée. La réintégration de nombreux agents en arrêt de travail ou maladie professionnelle dont certains par mi-temps thérapeutique → représente un décalage lié au fait qu'il ne travaille qu'à mi-temps, ils effectuent un réel service (dans les ratios, la distinction n'est pas faite entre la période travaillé puisqu'ils sont considérés comme étant absent même s'ils travaillent trois jours par semaines).

En fin 2023, une journée de santé au travail sera organisée pour que les agents prennent encore plus soin de leur santé / travail.

### **Recettes de fonctionnements**

**Jeunesse** → optimisation des recettes de la CAF en 2022.

Nous distinguons l'excellent travail des finances sur ce sujet du pôle enfance qui nous permet d'avoir une approche encore plus professionnelle que ce qui faisait précédemment aussi bien auprès des bénéficiaires, que nos partenaires.

**Centre de Santé** présentation de la convention délibérée lors du prochain Conseil Municipal du mois d'avril 2023, ce qui devrait améliorer nos recettes pour l'année. Nous avons pris en compte 50 000 € d'ici la fin de l'année 2023, pour ce paiement de loyer et en vitesse de croisière 170 000 €.

Ce qui a changé pour la commune de CARROS, au début du mandat précédent la commune percevait encore la Dotation Générale de Fonctionnement (D.G.F.) à plus d'un million d'euros donc elle s'est progressivement au cours du mandat précédent, elle a considérablement baissé et aujourd'hui, elle est à zéro.

On distingue 400 000 euros de plus de recettes liées à l'évolution des bases, mais également à la mise en logement des nouveaux appartements. Nous voyons les effets, tous les appartements qui ont été livrés et surtout occupés, derrière automatiquement, notre base augmente ce qui nous permet d'avoir un peu plus de recettes, un panier ressources fiscales de 9,4 millions d'euros c'est ce que nous percevons sur la totalité des prélèvements fiscaux c'est une évolution de 7,1 % sur les bases.

Ce qui permet quand même, grâce à cela de couvrir 40 % des dépenses réelles de fonctionnement créées avec l'inflation et les dispositions concernant le point d'indice.

Droits de Mutations sur les Transactions immobilières (D.M.T.O.), nous percevons 2 %. Prudence à ce sujet en de baisse des ventes ou diminutions des prix.

Nous tenons notre engagement à ne pas augmenter les impôts des Carrosois malgré l'inflation et l'augmentation d'offre de service.

Rappel entre 2022 & 2023, la population au PLAN DE CARROS a augmenté de 1 200 habitants. Il faut proposer un certain nombre de services dans les écoles / péri scolaire ; dans les installations sportives ; ...).

Notre attribution de **compensation métropolitaine** est cristallisée et donc se dévalue : tous les ans la métropole nous donne environ 9,6 millions d'euros pour notre budget.

La **dotation de solidarité communautaire** reste stable à 414 000 d'euros, on l'a voté hier en Conseil Métropolitain.

64 % des dépenses de fonctionnement sont incompressibles (en termes de masse salariale SDIS).

L'excellente gestion de la commune nous impose un premier élément c'est la politique de désendettement. Il est important de désendetter la commune (la charge financière étant importante, nous pourrions avoir moins de marge de manœuvre dans l'avenir).

Nous avons travaillé afin de connaître les postes sur lesquels nous devons investir. Nous connaissons notre patrimoine et nous savons aujourd'hui qu'il y a énormément de bâtiments qui nécessitent un énorme travail (nous pensons aux soucis rencontrés au Gymnase lors des pluies et à la piscine par exemple). Pour les travaux d'étanchéité à prévoir au Gymnase, nous sommes à + de 400.000 €. Pour la piscine, il faudrait déboursier en début de mandat : 1 400.000 €.

De fait, il est compliqué de flécher les priorités, il en va de même pour le parvis de la médiathèque (la moitié des œuvres prennent l'humidité). Il y a un nombre incalculable de nos équipements qui nécessitent de lourds investissements.

Nous pourrions avoir d'autres logiques comme les précédentes, créer d'autres dispositifs ou d'autres services publics, parcs ..., qui pourraient répondre à la demande des Carrosois mais, en omettant d'entretenir le patrimoine. Ce qui est extrêmement dommage sur deux titres :

- Une dépréciation directe du service public dégradé ;
- Les travaux que nous allons faire cette année seront moins coûteux que dans trois, cinq ou 8 ans avec l'inflation que nous avons.

Les chaufferies et pompes à chaleur lâchent les unes derrière les autres, une pompe à chaleur pour la salle Ecovie, simplement pour avoir un ordre d'idée, sans le travail du Bureau d'Etudes qui nous conseille, s'élève à 64 000 € H.T. Idem au Forum Jacques PREVERT. Nous sommes sur des sujets qui sont extrêmement importants en termes budgétaire.

Nous avons également une approche très prudentielle, puisqu'on a une incertitude sur les modes de financement pour les collectivités le Président E. MACRON avait annoncé une réforme de la fiscalité permettant aux entreprises de gagner en compétitivité, et notamment, travailler sur la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) : impôt sur les sociétés. Une partie de cette part d'impôts revient à la commune. Aujourd'hui nous ne savons pas comment fonctionnera cette organisation dans le futur. Les compensations de l'Etat seront-elles maintenues ?

Nous avons relevé aussi dans le débat parlementaire qu'il y avait une étude sur la TVA c'est à dire qu'il y a une fraction de la TVA qui pourrait être redistribuée au prix des collectivités mais, à quelle hauteur ? Dans quelle mesure ? Est-ce que c'est cristallisé, comme peut l'être sur d'autres fiscalités à un instant T, (on prend une photo et vous aurez cela tout le temps, même si vous avez votre population qui augmente, d'autres facteurs, il faudra avoir la capacité de faire avec, de moins en moins et cette dépréciations).

#### Dépenses d'investissement pour l'année prochaine

- 345 000 € pour des **travaux dans les écoles**, nous retrouverons énormément d'activités ;
- 400 000 € d'**étanchéité sur le gymnase** en particulier ;
- 72 000 € pour la **rénovation des jeux et des parcs** (c'est le prix de rénovation d'un petit parc, le prix des installations ludiques pour les enfants sont extrêmement élevés) ;
- un peu moins d'1 000 000 € pour des **équipements** et des **mobilier**s dont la sécurisation dans les **écoles** (besoin de travaux pour sécuriser les écoles) ;
- besoin de logiciels et informatique, **fourniture de tablettes pour les écoles maternelles**, nous avons mis à disposition des tablettes pour toutes les écoles primaires, cela faisait partie de notre engagement que nous poursuivons afin que par cet effort toutes les écoles maternelles puissent être dotés de ce dispositif ;
- **fonds BARNIER**, quelques propriétaires dans la commune se sont manifestés auprès de la collectivité depuis une dizaine d'années, informant que des morceaux de Falaise, des rochers assez extrêmes et gros risquent de tomber sur leurs propriétés et pourraient détruire leur maison. Nous avons fait réaliser un certain nombre d'études et avons demandé une aide au fond Barnier qui nous a été acceptée pour que l'on puisse enfin sécuriser ces particuliers situés sur les parties hautes de la commune ;
- 85 000 euros sur des **études urbanisme** et des **équipements publics**, sur la **cuisine centrale intercommunale** et l'aménagement de la **place Saint-Pierre** ;
- nous lançons sur notre marché global de **performance énergétique**, 60 000 €, ce qui permettra de prendre les bonnes décisions pour économiser au maximum les fluides pour les dizaines d'années à venir ;
- nous continuons un **équipement LED** pour 121 000 €, pour des équipements sportifs (ambition de remplacer toutes les vieilles lanternes du stade de foot, également des cours de tennis par des systèmes de LED, ce qui permettra d'avoir une réelle économie, également, un confort pour les joueurs qu'ils n'ont jamais eu sur ces sujets) ;
- on va développer 641 000 € sur la **vidéoprotection**, en particulier sur une extension en centre-ville, également, sur la zone industrielle et la zone d'activité de la Grave ;
- s'agissant des **espaces verts**, on a une ambition toujours avérée sur la replantation de notre forêt mais également des actions très locales de verdissement de la ville pour 70 000 € ;
- nous poursuivons un fonds de concours pour les **façades**, cela concerne les copropriétés qui effectuent des travaux d'embellissement et la ville participe à l'attractivité collective, et vient aider les copropriétés qui le demandent à hauteur de 30 000 € d'enveloppe globale ;

- nous avons 25 000 € pour **provision d'achat fonciers** (c'est le type de situations que je vous ai décrit où nous découvrons et, nous pensions être propriétaire et puis nous nous apercevons que malheureusement nous ne sommes pas propriétaires, et, que sur ces parcelles-là, la collectivité il y a de nombreuses années, a construit et qu'il faut indemniser ou racheter la propriété pour que nous soyons enfin propriétaire ; je pense en l'occurrence au point des poubelles du village, nous allons devenir propriétaire de ces espaces) ;
- nous allons pour la dernière fois sur ce mandat, débloquer 239 000 € pour **solder des décisions** qui avaient été **prises précédemment**, c'est la fin de l'opération de **l'école Simone Veil** ;
- et nous avons sur on appelait ça autre récurrent pour 267 000 euros un certain nombre de sujets sur lequel nous pensons avoir nos dépenses d'investissement ;
- sur les **recettes**, même logique, à noter que nous n'avons plus de Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) une collectivité, quand elle construit, paye la TVA, puis, elle en récupère une petite partie l'année d'après. Beaucoup de constructions qui ont été réalisées au début de ce mandat, forcément vu qu'on ne peut plus en réaliser, cette manne se rarifie et également des subventions d'investissement puisque vous savez que les subventions d'investissement sont données par nos partenaires institutionnels quand nous avons des projets d'ampleur.

Les investissements extrêmement importants ne verront pas le jour, avant la fin du mandat parce que la commune ne dispose pas de l'assise financière nécessaire.

### La dette

- nous avons un encours de 18 000 000 € en fin 2022 qui sera inférieur à 2017 en fin 2023. Ce qui signifie que la ville sera réellement désendettée. Forcément notre annuité totale baisse, également les frais financiers que nous supportons tous les ans, c'est une économie de 50 000 euros d'une année sur l'autre, par le fait de ne pas emprunter rien qu'en frais financiers.
- une annuité lourde, 2 600 000 € tous les ans avec une charge d'intérêt en fonctionnement qui décroît.
- le taux moyen des emprunts que nous avons et de 2,29 % un effort particulier en 2022 avec un remboursement de 3,5 millions d'euros qui a nécessité une gestion millimétrée de la trésorerie.
- sans emprunt nouveau, l'extinction de la dette se situe en 2041. Si nous n'empruntons plus du tout, il nous faut jusqu'en 2041 pour pouvoir être dans la situation d'Antoine DAMIANI au tout début de son premier mandat, pour rappel, à ce moment-là, la ville avait zéro euro d'endettement et des réserves foncières extrêmement développées sur différents endroits.

**L'inquiétude sur la durée de désendettement**, c'est à dire si on consacre la totalité de l'épargne brute de la commune pour désendetter, c'est 12 ans ; en 2017, elle était de 6 ans. On voit bien qu'il y a une énorme dégradation, si on dépasse les 12 ans, on rentre dans le réseau d'alerte des finances publiques. Je vous en rappelle les conséquences, c'est que nous ne sommes plus forcément les seuls à décider le Préfet et la DGFIP nous donne le 'la' sur un certain nombre de dépenses et forcément cette adaptation que nous pouvons avoir nous en tant qu'élus en décidant quels sont les actions qui nous paraissent importantes par rapport à d'autres n'auraient pas la même finesse si c'était analysés par des personnes qui ne partagent pas notre vie et qui ne partagent pas notre territoire donc c'est une nécessité de ne pas avoir recours à l'emprunt, également **une performance**.

Notre logique relative à la **gestion est très prudente**. Cette année on a cette possibilité de ne pas nous endetter.

Pour information, dans le cadre de la situation géopolitique, aujourd'hui, ce qui est proposé aux collectivités ce sont des taux variables, ce que nous ne souhaitons pas puisque nous préférons le taux fixe.

En raison de la conjoncture, c'est extrêmement intéressant de ne pas avoir recours à l'emprunt. Nos ratios sont dégradés et de plus la situation économique est tellement tendue que nous aurions sans doute eu la possibilité d'emprunter à des taux qui viendraient encore dégrader la section de fonctionnement.

Rappel, la dette est saine il n'y reste plus qu'un petit emprunt structuré, et ce dernier est classé A1 dans la Charte de GISSLER (les emprunts toxiques qui avaient été notamment formulés par la banque Dexia sur un certain nombre de variables financières et donc là aujourd'hui on a une dette qui est particulièrement saine, c'est une excellente chose et nous le devons à la mandature précédente puisqu'il y a eu un effort de désendettement sur un emprunt structuré qui avait été réalisé qui avait coûté un million d'euros à la commune sur le dernier mandat).

Les garanties d'emprunts que nous octroyons aux différents bailleurs qui construisent sur la commune, l'intérêt c'est que le fait de donner la garantie financière de la commune permet aux promoteurs immobiliers, de diminuer ses frais financiers, ce qui veut dire que in fine, le prix au mètre carré pour l'acheteur est un peu moins important, parce que nous supportons en solidarité, le risque sur la construction.

### **Eléments de comparaison**

Sur les dépenses réelles de fonctionnement sur la population

- la moyenne nationale de la strate c'est 1 077 € / habitant
- la moyenne des communes appartements à une métropole c'est 1 079 € / habitant
- la moyenne des communes en PACA c'est 1 282 € / habitant

Au mieux les communes qui sont comparables, qui sont en Métropole et en PACA, elles dépensent 1 282 € / habitants quand nous en dépensons 1 932 € / habitant.

### **Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement sur la population**

Nous sommes toujours sur des ratios assez édifiants ; la moyenne nationale de la strate est de 1 474 € / habitant, la moyenne des communes appartenant à une métropole est de 1 446 €, et nous, nous sommes à 2 285 € euros.

Nous consacrons énormément d'argent à la réalisation des services publics sur la commune c'est la raison pour laquelle il y en a autant aussi diversifié et d'aussi bonne qualité. On le retrouve dans les recettes qui sont plus importantes que celles des autres communes :

La moyenne des communes en PACA, est de 1 733 €, quand nous touchons 2 104 €.

### **La dette / habitant**

Elle est extrêmement importante, sur la moyenne des communes en PACA on est à 1 120 € / habitant en termes de dettes, et, à CARROS, on est à 1 476 €.

**Le coefficient de rigidité** (il s'agit de notre capacité à pouvoir faire bouger un certain nombre de ratios tels que les frais de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement) au niveau national on est à 60,5 %, cela signifie que les autres communes au niveau national ont la main sur 40 % de leur budget et, nous à CARROS, malheureusement, on est à 63 % donc on a que 37 % sur lequel on a la main, ce qui est extrêmement important vu les volumes.

### **Impôts et taxes**

- Sur les communes PACA, les habitants supportent 1 185 € / habitant.
- Sur la commune de Carros, ils sont à 1 382 € / habitant, sachant que le ratio est faussé/foncier bâti économique très important sur la commune.

### Taux d'administration

- Au niveau national, 26 agents pour 1 000 habitants ;
- Dans les Alpes-Maritimes, 33 agents pour 1 000 habitants ;
- Sur la commune de Carros, 29 agents pour 1 000 habitants.

Quand on valorise les heures supplémentaires, la commune est à 31,4 / habitant, ce qui montre que l'on a un nombre important de personnel pour produire tous les services.

### Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

#### Le rôle du CCAS

Accueillir, accompagner l'aide de l'attribution sociale légale, l'aide aux démarches administratives, l'aide sociale facultative, le service d'aide à domicile. En rapport avec la réorganisation de nos services, ils vont s'occuper de la réalisation de l'analyse des besoins sociaux, le contrat local de santé mentale, et, son état des lieux sera portée également par le CCAS, le volet handicap avec le positionnement de la commune pour accueillir une antenne de la 'MDPH' / MDA nous avons fait la demande officielle au Département 06. Nous espérons que cela pourra aboutir. L'idée c'est que le CCAS coordonne la politique sociale et la cohésion sociale et la mise en place de la télé assistance.

### Financièrement

Le taux de réalisation du BP 2022 est proche de 90 % ce que nous avions dit on l'a réalisé à 90 %.

Le BP 2023 s'équilibre à 769 000 € dont 45 000 € en investissement.

Le budget du Service d'Aide à Domicile (SAD) représente 556 000 €.

En 2022, quelques chiffres

- 13 000 € de bons alimentaires ont été distribués pour 12 bénéficiaires.
- 13 000 € d'aide aux études.
- Un quatrième logement d'urgence généré sous la gestion du CCAS.
- Livraisons de près de 10 000 repas avec une forte hausse du nombre de bénéficiaires depuis la fin 2022, et, une augmentation du tarif des fournisseurs de 13 % non répercutés sur les bénéficiaires. C'est sur le budget du CCAS, sur des économies qui nous ont permis de ne pas répercuter auprès des bénéficiaires l'augmentation des denrées alimentaires.
- Nous avons développé 14 500 heures de travail à domicile pour 110 bénéficiaires.
- 580 € pour l'accès au sport et à la culture pour 12 seniors.
- Nous avons la mutuelle communale qui bat son plein pour 161 contrats pour 173 protégés. (pour information d'actualité, la ville du Broc vient de se doter après les communes de Saint-Jeannet, Gattières, La Gaude & Nice, toutes les communes sont en train d'avoir recours à l'idée que nous avons été les premiers à mettre en œuvre sur le Département 06).
- Cinq bénéficiaires ont bénéficié de la structure de l'aide « passe ton permis » correspondant aux 50 heures de bénévolat que vient faire un jeune au sein d'un service municipal qu'il choisit et en contrepartie, on verse à son intention, dans une auto-école de la ville 500 € sur lequel il puisse abonder sa dépense pour le permis.

- La distribution de paniers « repas de Noël ».

## SYNTHESE POUR 2023

### Engagements à

- Remettre à niveau les équipements de proximité
- Être plus exemplaire en matière de développement durable
- Continuer à investir dans le reboisement pour les générations futures
- Maintenir et améliorer le niveau de service public existant en travaillant les organisations et en donnant les moyens matériels au service
- Soutenir l'offre d'activités culturelles et sportives
- Travailler sur la qualité de vie, la proximité, la cohésion sociale
- Continuer à améliorer les outils de travail et les conditions de travail des agents municipaux
- Développer de nouveaux champs d'accompagnement tels que le handicap et la santé mentale
- Soutenir la politique culturelle et la politique sportive
- Ne pas augmenter les impôts
- Faire jouer l'effet amortisseur du budget communal pour ne pas augmenter le tarif des prestations
- Ne pas emprunter pour désendetter la commune
- Maîtriser les dépenses.

**Monsieur le Maire remercie l'assistance pour l'attention et propose la parole à qui souhaite la prendre.**

### **INTERVENTION PAR Monsieur Stéphane REVELLO :**

*« Monsieur le Maire je vous remercie pour cette présentation.*

*Le texte que je vais vous présenter est basé sur l'intégralité de la délibération et prend en compte justement les différentes remarques que vous avez pu noter en début. On constate à la lecture de ce document que la situation est loin d'être aussi alarmante que vous la présentée depuis 3 ans.*

*D'ailleurs la Chambre Régionale des Comptes, qui vous sert régulièrement d'épouvantail, a décidé de ne pas mettre la commune de CARROS dans le réseau d'alerte des finances locales. Preuve que les marges de manœuvre existent bel et bien. Car, dans l'encours de la dette, sont bien souvent englobés, les prêts relais, qui servent à faire tampon avec l'annulation de la TVA par l'Etat.*

*De plus, lorsque vous vous présentez en 2020, vous connaissez les finances de la commune étant élu de 2008. Alors, pourquoi promettre monts et merveilles au Carrossois pour être élu ? En 2022, les élections sont annulées et vous avez la chance de pouvoir rectifier votre programme après vos deux ans de gestion de la ville, et là encore vous faites le choix de vous représenter avec le même programme.*

*Non seulement vous connaissiez les finances de la commune puisque vous étiez aux commandes du budget, mais vous aviez également connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.*

*Je cite vos mots dans le Nice-Matin du 4 février 2023 : vous annoncez, je n'ai plus de projets de mandat, ils sont reportés, que va-t-il rester des 13 pages de votre programme de mandat ?*

*Je profite de cette prise de parole pour remercier Nice-Matin pour son excellent article du 6 février dernier relatif aux finances des communes des Alpes-Maritimes, qui a permis à chacun de constater que CARROS était très loin de figurer parmi les communes les plus endettées.*

*Pouvez-vous dire de vos autres collègues, Maires, plus mal classés dans cette présentation, comme LE BROC, ANTIBES, CANNES & GRASSE qu'ils soient de mauvais gestionnaires, alors qu'ils continuent à investir et embellir leur ville ? Et vous, vous venez d'arriver et vous allez leur faire la leçon ? Ou alors nous diriez-vous que les journalistes de Nice-Matin ne savent pas travailler et vous souhaitez contester ou peut-être remettre en cause leur étude ?*

*Je vous rappelle que cette dette n'est pas apparue toute seule, c'est grâce à elle que CARROS a pu se construire ! Sans ces dettes il n'y aurait aucun niveau de service public pour les habitants. Nous serions restés une ville dortoir pour la zone industrielle.*

*Vous attaquez sans cesse vos prédécesseurs, eux, ont un bilan et, nous attendons avec impatience le vôtre. Aussi bien avec M. Antoine DAMIANI que M. Charles SCIBETTA, ils sont bien la preuve qu'il est possible de nous désendetter tout en continuant de développer notre ville. Au lieu de les critiquer vous devriez les remercier. CARROS n'est pas une entreprise, ni une start-up ! En comprimant le service public, vous réduisez tout simplement le service à la population. Les Carrossois ne sont pas des actionnaires ce sont des administrés et nous souhaitons conserver notre cadre de vie.*

*Pas moins de 6 articles et reportages juste pour ce début d'année décrit votre politique ou vos inactions, vous représentez CARROS alors défendez les Carrossois.*

*Les coûts de fonctionnement et du personnel augmentent pourtant depuis votre arrivée nous déplorons le départ de la quasi-totalité des directeurs responsables de services. Pour mémoire, en commençant par votre propre directeur de cabinet, suivi par la responsable d'administration générale, la directrice des ressources humaines, le directeur du foncier & d'urbanisme, le directeur juridique, le responsable des finances, le responsable de la pépinière d'entreprise d'école, le responsable du service informatique, le directeur du service technique, la directrice de l'éducation et bien d'autres, là encore vous allez nous dire que c'est une coïncidence, qu'ils ont tous une évolution de carrière simultanément, c'est toute la mémoire et le savoir-faire de CARROS qui s'en va et visiblement vous faites le choix pour ceux que vous remplacez, de prendre des personnes extérieures qui coûtent beaucoup plus chers à la commune prétextant que vous voulez des compétences, tous ces membres du comité de direction étaient très compétents pour preuve, ils ont tous été recrutés ailleurs. Monsieur le Maire, nos agents sont très compétents et ne demandent qu'à être valorisés, alors en conclusion, nous retiendrons que ce n'est jamais votre faute, vous prétendez que le personnel n'est pas compétent ou encore que ce soit la Métropole qui n'est pas assez réactive sans oublier que ce sont les anciens Maires qui ont mal effectué leur travail. Vous nous direz que les départs ou les grèves ne sont pas à cause ou contre vous, les amendes pleuvent sur les Carrossois mais ce n'est pas vous non plus, si ce n'est pas vous, certaines personnes pourraient commencer à se poser la question qui est le maire de cette commune ? Alors oui, peut-être que vous tentez de baisser l'encours de la dette mais à quel prix ? A ce jour, nous constatons que votre mandat est simplement le constat de votre impuissance. Il faudra bientôt rendre des comptes au Carrossois, à la suite de votre présentation, nous ne retrouvons pas votre slogan CARROS avance, pour l'instant, nous stagnons et la qualité de vie se dégrade ».*

**A la suite de cette intervention, Monsieur le Maire reprend la parole afin d'y apporter quelques éléments de réponses.**

*Il cite « il n'est pire sourd que, celui qui ne veut pas entendre » puis il reprend les explications liées à la notion de désendettement.*

*Il reprend sur la page qui concerne le paiement des grands projets précédents. Synthèse des grandes dépenses d'investissement depuis 2017. En 2017 sur le total des grandes opérations.*

**Monsieur ALUNNO souhaite intervenir par la lecture d'un texte qu'il a préparé.**

**Monsieur le Maire** donne ses éléments de réponses au texte lu par Monsieur Stéphane REVELLO, et souligne que nous ne sommes plus dans le cadre du débat puisqu'il s'agit de lecture de textes.

Il répond sur l'aspect de nos projets et sur notre volonté politique.

Regardez, 2017, votre mandature a dépensé 156 460 € sur le total des grandes opérations. En 2018, un 1 288 000 € et en 2019, fin de votre mandat, 2 542 000 €.

La mandature BERNARD, « *celle qui ne fait rien* » pour reprendre vos propos, savez-vous ce qu'elle a fait ?

En 2020, elle a payé 5 326 915 € de vos décisions.

En 2021, 2 841 000 € et là encore sur le pré C.A. de l'année dernière on a payé 1 101 000 € sur des décisions que vous aviez prises ; je veux bien que vous me fassiez le reproche de ne pas faire et ainsi de suite, pour autant, c'est vous qui avez décidé c'est nous qui payons c'est nous qui mettons en œuvre et c'est nous qui adaptons les erreurs qui ont été faites précédemment.

Vous voulez que je vous parle d'une erreur, il y en a des dizaines, l'école Simone VEIL, nous pouvons aller encore plus loin sur le sujet, l'école Simone VEIL = 8 classes, il aurait fallu pour le groupe scolaire minimum : 14 classes, aujourd'hui, c'est un casse-tête sans nom pour accueillir les petits du PLAN DE CARROS à côté de leur lieu de vie.

Vous voyez c'est facile de dire cela et aujourd'hui, qui est-ce qui fait des adaptations ? Qui trouve des solutions avec l'Éducation Nationale ? Qui pousse les murs ? Qui fait plus d'un demi-million d'euros de travaux pour accueillir ? C'était peut-être plus simple initialement de prévoir une école dans un endroit adapté sur un terrain plus grand permettant une évolution pour arriver à faire accroître cette capacité.

Je veux bien que vous me disiez ces choses, mais clairement, lors du mandat précédent, peut-être que la Constitution, vous l'avez laissé passer. En effet, un mandat municipal c'est 6 ans, ce n'est pas 12 ans, la gestion que vous avez mis en œuvre pendant 6 ans obère la totalité de mon mandat. Les faits sont têtus, que vous l'entendiez ou pas, pour autant c'est la réalité, cela concerne un premier point.

Ensuite, que vous ayez une divergence d'analyses sur la fragilité ou pas de la commune, depuis le début vous êtes sur ce registre-là, je peux le comprendre, vous étiez aux manettes, vous avez commis des erreurs de gestion, oui madame LEPAGNOT, oui, vous avez commis des erreurs de gestion je suis désolé, vous avez vu plus gros que vous ne pouviez le payer, vous n'avez pas payé, vous, puisque c'est nous qui le payons, il faut quand même se le dire. C'est la réalité de ce qui nous est arrivé sur un certain nombre de sujets.

Vis-à-vis de cela, vous n'avez pas voulu entendre les audits qui ont été réalisés par un cabinet indépendant, vous n'avez pas voulu comprendre ce qui a été écrit dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Pour vous aujourd'hui, tout va bien pour la ville ! On a suffisamment d'argent, il existe des marges de manœuvre. S'il existait des marges de manœuvres aussi importantes, est-ce que vous considèreriez que notre épargne nette serait à moins 1 600 000 €. Est-ce que vous considèreriez aujourd'hui que, c'est ainsi que l'on présente un budget, avec un déficit d'1 600 000 € ? Au contraire, je considère qu'il faut mettre en évidence ces fragilités.

L'article du journal Nice-Matin du 6 février 2023, là-dessus, Nice-Matin a pris des indicateurs, ces indicateurs sont-ils totalement pertinents sur la totalité de ce qui se passe à CARROS ? Je vous dis non.

Vous vous souvenez, pendant la première campagne, l'association « Tous Contribuables » envoie, juste avant les élections, des informations sur la qualité de gestion des différents exécutifs, et, 'CARROS, du temps d'Antoine DAMIANI, de Charles SCIBETTA, et du temps de Yannick BERNARD se fera tacler' parce que suivant ce que vous amenez comme élément et bien vous comparez ce que vous avez envie, et vous arrivez à avancer ou pas sur un certain nombre de sujets, pour ma part je suis sur une gestion de bon père de famille, cette gestion me laisse à penser que si vous ne voulez pas comprendre, vous ne comprenez pas, tant pis.

Notre gestion permet de ne pas tomber dans le réseau d'alerte des finances publiques, je n'ai donné qu'un indicateur, mais il y en a d'autres, si vous voulez et préférez qu'on aille au bout de la démarche et qu'on passe le cap, écrivez-le moi : Monsieur le Maire, on vous demande de cesser votre politique et de réinvestir sur un certain nombre de choses, d'augmenter, de faire, je ne sais trop quoi, pour qu'on passe dans le réseau d'alerte des finances publiques, et à ce moment-là vous en aurez la responsabilité puisqu'elle sera partagée.

Je ne veux pas être le Maire qui met la ville de CARROS en péril sur le plan financier, c'est hors de question, sachant qu'encore une fois, vous reprenez les documents qu'on vous a donnés, c'est notre gestion, elle est millimétrée, adaptée, ajustée au mieux possible, on ne rentrera pas dans ce réseau d'alerte mais on passe à quelques mois, en revanche, si on dépasse les 12 ans, c'est un exemple, on y sera.

Vous parlez de réduction de service public, je ne sais pas de quoi vous voulez me parler, à ce jour, je ne la constate pas, bien au contraire.

Nous avons fait 28 000 actes de plus en 2022, que ce qui était fait en 2019, ne serait-ce que sur le 'périscolaire', 11 000 de plus sur l'enfance, en accueil collectif de mineurs et ainsi de suite, nous avons développé énormément de choses pour le service public. Vous faites des incantations disant qu'on diminue le service public, je suis désolé je n'ai pas d'exemple vis-à-vis de cela.

Pour revenir sur l'article de Nice-Matin, cela dépend de ce que l'on fait comme calcul, la différence entre des équilibres comptables et des équilibres financiers rapportés, parce que là aussi, c'est très bien si vous rapportez à l'état des investissements ou plutôt des infrastructures qui sont les nôtres vous comprenez bien qu'une telle analyse ne peut pas tenir, là.

A ce jour, est-ce qu'à Nice-Matin, ils sont au courant de l'état de vétusté de nos équipements ? Je ne pense pas, pourtant cela fait 40 ans.

Là aussi, vous annoncez des choses qui sont fausses les recrutements, d'après vous, on recruterait des gens plus chers que ceux qui sont partis ? Si c'était la vérité, et les faits sont têtus, l'autre masse salariale elle ne serait pas contenue, elle aurait explosé ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. On est bien d'accord puisqu'on voulait que je revienne sur le tableau qui illustre cela.

Ensuite, la gestion d'une collectivité c'est d'adapter ses moyens aux nouveaux enjeux, aujourd'hui il y a un pan de choses que vous ne réalisiez pas, je ne l'aurai sans doute pas fait non plus parce que le monde a changé aujourd'hui et il faut qu'on arrive à adapter notre organisation. Cette adaptation passe par le recrutement de nouvelles compétences différentes sur un certain nombre d'entre elles.

Ensuite, je suis très content, et c'est ça qui est difficile, c'est que vous ne pouvez pas mettre tout le monde dans le même panier, que l'on ait un ou deux directeurs qui ne soient pas contents des évolutions organisationnelles proposées dont acte (des agents se marient et s'installent auprès du conjoint, d'autres partent à la retraite, décèdent) donc relisez bien votre paragraphe au lieu de jeter l'opprobre.

Nous avons aussi proposé à un certain nombre de directeurs, des évolutions, ils ont préféré exercer leurs compétences ailleurs, et, je les ai tous accompagnés, c'était le deal de départ, accompagner pour qu'ils

puissent développer leurs compétences dans d'autres endroits, à priori, ils sont très heureux et d'ailleurs, on travaille ensemble parce que la plupart d'entre eux ont été recrutés à la Métropole. Ils travaillent sur des sujets qui touchent la commune de CARROS, je les vois très régulièrement et cela se passe extrêmement bien.

Là aussi, vous essayez entre guillemets de façon maladroite de dresser une liste à la Prévert relative aux départs et ainsi de suite. Aujourd'hui, je constate que le service est mieux rendu. La réalité sur le terrain est que nous avons des agents qui sont plus motivés.

Je ne me rappelle plus si vous étiez là ou pas à la soirée du personnel, mais vous avez pu voir l'ambiance et vous avez pu voir l'énergie qui a été développée à l'occasion, donc si c'était le marasme aussi important que celui que vous tentez de décrire je pense qu'il n'y aurait pas eu ce type de réaction.

**INTERVENTION Monsieur Stéphane REVELLO :** « Je me contente de lire la presse Monsieur le Maire. C'est votre parole là ».

**Monsieur le Maire :** ce que j'attends de vous, c'est que vous fassiez comme moi, vous lisez la presse et vous mesurez les écarts après, et on se rejoint sur les écarts entre la réalité et le travail de synthèse de la presse aujourd'hui, voilà et, bizarrement, vous voyez dans l'article dont vous parlez il y a aussi une autre partie, parce que la presse fait très bien son travail elle entend un son de cloche, et elle entend notre son de cloche. Ce que l'on dit nous systématiquement, on donne des arguments après vous voulez prendre en compte, vous les considérez comme étant pertinents ou pas, c'est votre rôle d'opposant, mais la réalité est qu'on peut s'entendre sur les écarts on ne s'entendra pas sur des déclarations comme cela à l'emporte-pièce.

J'avais encore d'autres arguments, s'agissant de la qualité de vie, Monsieur REVELLO, demain matin, vous venez à 8 h 30, on boit le café ensemble dans mon bureau et on va faire le tour de la ville nouvelle, et puis vous allez me dire si vous ne trouvez pas que **la qualité de vie s'est améliorée**.

Est-ce que vous avez vu ces derniers temps, sur les réseaux sociaux ce que nous avons vécu, mais ce que vous avez vécu aussi, des postes incessants sur les dépôts sauvages ? Non je ne crois pas, cela fait quelques mois. Cela n'existe plus, je ne dis pas que ça ne se reproduira pas. Au regard de ce que nous vivions précédemment et partout, que ce soit dans la vie nouvelle ou ailleurs on en a beaucoup moins.

La qualité d'entretien de nos **espaces verts**, est-ce que vous avez constaté quelque chose ? Je constate vis-à-vis des réseaux sociaux que je ne suis plus interpellé de manière directe sur un certain nombre de choses parce que la gestion est meilleure. L'organisation est meilleure, parce qu'on a fait confiance à nos agents qui ont pris des responsabilités, qui se sont adaptés et, cela fonctionne très bien.

Je suis convaincu que cette ville ne pouvait pas rester dans l'état dans laquelle elle était, d'ailleurs, nous en sommes la démonstration, nous réagissons et organisons notre politique.

**Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur TITONE :**

« Monsieur Stéphane REVELLO, juste une petite information qui m'a interpellée par rapport au départ des agents de CARROS, je me suis renseigné auprès des services de la mairie et, sur la première année de mandat de Monsieur Charles SCIBETTA, il y avait eu 21 départs. En ce qui nous concerne, depuis nos trois ans, nous avons enregistré 20 départs. C'est un simple petit constat. Je ne comptais pas en parler. Je réponds simplement du fait que vous interpelliez le Maire et toutes les personnes dans cette salle ».

**INTERVENTION Monsieur Stéphane REVELLO :** « très bien, j'en prends bonne note, après je ne sais pas d'où sortent les sources et à mon tour j'irai vérifier cette information-là, parce que c'est facile de donner des chiffres mais c'est important de savoir s'ils sont réels et donc on s'en occupera. Après là, on parle uniquement de tout ce qui est responsables et directeurs, il y a eu une très grosse vague de départs simultanés après ce n'est pas le sujet de conversation ».

### **Monsieur le Maire**

Et, est-ce que vous considérez que partant du principe que, permettre à quelqu'un qui va travailler un certain nombre de dizaines d'années, d'avoir des évolutions, en interne ou en externe est une très belle perspective ? Cela est ma vision, vous savez d'où je viens, je travaille dans la formation professionnelle, il existe des lois qui organisent ce monde-là, qui est la formation tout au long de la vie, ce cadre-là est valable tant pour des agents de catégorie A, B, C, que pour des agents de maîtrise, des cadres et des ouvriers dans le monde privé, c'est cette possibilité de faire bouger les organisations pour qu'elles s'adaptent à ce nouveau monde et d'un autre côté, permettent de réelles opportunités à toutes les personnes qui ont exercées une partie de leur activité ici. Une fois de plus, vous avez une vision que je ne peux pas partager. Je suis plutôt content d'avoir des agents qui viennent travailler trois, quatre ans, qui apportent une vraie compétence, qui est, dans le besoin avéré aujourd'hui et qu'ils soient remplacés parce que les métiers sont de plus en plus techniques, les demandes sont de plus en plus complexes, et que ces personnes-là puissent être remplacées par des gens qui sont, on va dire plus pointus sur le domaine qui nous occupent à ce moment-là, c'est aussi être dans l'agilité être dans le mouvement.

Je vous remercie de m'indiquer que les Carrossois ne sont pas des actionnaires mais des administrés, et d'après moi les Carrossois sont dépositaires d'un trésor commun qui est celui de la commune et ce trésor-là, au bout de ses six ans, je dois me trouver en capacité de leur remettre quelque chose de mieux, quelque chose de plus certain et surtout quelque chose qui peut préparer l'avenir.

Aujourd'hui, vous me dites toujours « vous critiquez les prédécesseurs », mais quelle est la situation que vous nous avez laissée, objectivement parlant ?

Honnêtement, je vous dis, je pense que vous aviez imaginé avoir une durée de mandat de 12 ans, ce n'est pas la réalité, aujourd'hui au bout de 6 ans, tout s'est arrêté, nous, nous faisons face vis-à-vis de cela. Il y avait peut-être d'autres logiques, je vous en cite une, si je ne veux pas être embêté financièrement qu'est-ce que je fais aujourd'hui ? Je vends les terrains de la grave comme ça a été fait par votre majorité ? Comme pendant 6 ans, quasiment à tous les Conseils on vendait des bouts de terrain. Cela équilibre, je peux vous faire le détail exact.

**Monsieur Stéphane REVELLO :** « quand on en vendait un, on en récupérait un autre mieux placé et plus intéressant.

**Monsieur le Maire :** si c'est comme les terrains sur la route Jean Natale, on fera la balance. Mais si, aujourd'hui, je voulais me dire 'tiens il manque 1 600 000 €', je vends un bout de terrain sur les zones d'activité de la Grave, des terrains il n'y en a pas un très grand nombre. Mais je peux vendre encore un terrain. Et dans ces cas-là, j'apparais devant vous et devant les Carrossois, pas de problème, regardez on a ce qu'il faut et ainsi de suite.

La différence est que j'exige auprès de mon groupe majoritaire et de l'administration, de préparer l'avenir. L'avenir pour les collectivités est extrêmement incertain au niveau des modes de financement, et on ne pourra pas continuer à vendre indéfiniment, parce que des terrains on en a quasiment plus à vendre, et donc si je voulais être, on va dire inconséquent dans l'avenir, et bien je vendrais tous les ans, un bout de terrain, ça me fait mon petit million d'€ qui me manque, les 600 000 € qui manquent..., je finis mon mandat tranquillement et puis le coup d'après ?

Mais qu'est-ce qui se passe ? Les personnes qui vont être ici vont se dire mais, là, on n'a plus d'argent, on n'a plus de terrain, on n'a plus de valorisation, donc à ce moment-là, le travail où il va falloir sabrer les services publics produits par la commune vont être directs parce qu'aujourd'hui, on n'aura plus de manne financière pour financer tous ces projets. On a aussi cette divergence, **je préfère que le patrimoine des Carrossois reste au Carrossois**, c'est ce que je vous ai dit, ce trésor il faut le valoriser, il ne faut pas le dilapider et cela est une exigence, c'est la raison pour laquelle et aujourd'hui je suis en prise directe avec un nombre d'entrepreneurs qui veulent acheter les terrains sur lesquels pour certains d'entre eux, sont en location ou je leur dis : non.

Prenez en compte les spécificités de notre commune, on va rentrer dans des logiques de location de bail à construction, de choses comme celles-là, et je vais permettre aux Maires qui sera là dans 35 ans d'avoir 40 ou 50 je ne sais pas combien de temps cela va durer le bail à construction, on y travaille en ce moment, à récupérer un patrimoine pour le valoriser différemment et je n'aurais pas obéré sur les capacités de la commune pour l'avenir.

**Monsieur Stéphane REVELLO** : *« juste un élément que je ne comprends pas si vous me permettez, en fait, on a l'impression quand vous nous présentez le DOB que vous prenez connaissance de tout cela, si vous étiez déjà au Conseil Municipal en 2008, vous avez pu voir l'évolution de la ville et tout ce qui a été engagé donc quand vous avez promis au Carrossois tous vos projets, aujourd'hui, on ne comprend pas pourquoi vous l'avez promis en connaissance de l'état financier. »*

**Monsieur le Maire** : mais on a modifié, vous prenez les deux programmes et vous verrez qu'ils ont été considérablement revus.

Maintenant, d'un autre côté en 2020, qui était en capacité, ni vous, ni moi d'imaginer la crise Covid ? Qui avait la capacité de voir les effets de la tempête Alex ? Qui aujourd'hui, était capable de prendre en compte l'inflation que nous avons sur laquelle nous sommes obligés de réagir ?

Je constate que l'essence est plus en plus chère, les factures d'électricité, d'eau ont augmenté, il n'y a pas de raison que pour la commune ce soit différent, aujourd'hui, il faut bien en tenir compte.

Mais, là aussi, si on avait une gestion un petit peu plus présente, si par exemple, votre mandature ne s'était pas engagée contre des engagements contractuels avec la Métropole je vous parle d'E.COL.E, aujourd'hui, voyez regardez combien ça a coûté E.COL.E., faites l'addition là sur la troisième ligne, vous allez voir le coût. d'E.COL.E. qui est une compétence de développement économique qui revient de la Métropole. Aujourd'hui qui la paye ? C'est nous.

**Monsieur Stéphane REVELLO** : *« le bâtiment était payé par une subvention d'un million de l'Europe » ?*

**Monsieur le Maire** : non, je suis désolé Monsieur, et puis, ici aussi, c'est une vision différente, car quand on fait un bâtiment, derrière, on réfléchit sur le fonctionnement, le financement ? Comment ça devient récurrent ?

**Monsieur Stéphane REVELLO** : *« par les entreprises qui sont à l'intérieur » ?*

**Monsieur le Maire** : avec la crise économique que nous avons, vous imaginez bien que les entreprises se battent pour venir, sachant que, le lieu est clairement inadapté, son positionnement, auquel je me suis toujours opposé, donc je n'ai pas à refaire l'article là-dessus, mais encore une fois, positionner du développement économique au cœur d'un QPV, ce n'est pas la meilleure idée ; pas de stationnement, il n'est pas visible, il n'est pas sexy sachant qu'il y a le C2I qui est donc la pépite de la Métropole à 10 kms d'ici, pour avoir un hôtel d'entreprise ou une pépinière d'entreprise qui est la plus adaptée et non, pendant votre mandat vous avez décidé de fermer une école et de faire un outil qui aujourd'hui, nous coûte plus cher que ce qu'il nous rapporte.

Alors oui, sur la subvention on n'a pas eu un million d'euros, d'ailleurs je crois que sur le FEDER on a eu 600 000 € ou 650 000 € voire 700 000 grand maximum, si vous voulez, on pourra vous donner des chiffres exacts. Mais cela aussi a été pointé par la Chambre Régionale des Comptes, votre décision, je vais vous donner un exemple de cette décision qui impose des difficultés scolaires dans nos écoles, voilà pourquoi je ne voulais pas que l'on ferme une école. On ne ferme jamais une école, on la réduit, cela a été fait pour l'école SPINELLI, mais on ne la ferme jamais, car, quand on ferme une école, on ouvre une prison, le saviez-vous ? C'est la réalité aujourd'hui. Qu'est-ce qui se passe ?

Le président Macron sur son premier quinquennat l'a demandé, là où c'était possible, et il l'a exigé, dans les quartiers prioritaires des politiques de la ville, et du périmètre de veille, il a demandé que les classes de dernière année de la maternelle, de CP et de CE1 soit dédoublées, vous l'avez mis en œuvre à l'école Spinelli et à l'école Boris Vian, et nous l'avons fait sur les autres classes, les autres écoles.

La réalité d'aujourd'hui est que l'on manque de place car les écoles sont surchargées. Lors de votre mandature, vous avez tenté de faire croire et c'est pour cela que l'on s'était opposé qu'il y avait un vieillissement de la population dans CARROS ville. Temporairement peut-être, pour les gens qui ont eu les appartements dans les années 70, c'est le sens de la vie, malheureusement disparaissent.

Cela concerne des appartements F4 ; F5 ; F6. Aujourd'hui ? quels sont les nouveaux bénéficiaires de ces appartements ? Des fratries, ça veut dire des familles avec beaucoup d'enfants, et aujourd'hui on a d'énormes difficultés.

Si vous voulez, encore une fois, je vous invite, vous venez on rencontre l'Inspectrice Académique, elle va vous expliquer les conséquences de ce dédoublement, et du fait qu'il y ait de la surpopulation dans ces petits espaces, notamment, au niveau de l'école Spinelli.

Nous devons entériner cela, votre décision a été mauvaise sur E.COL.E. et aujourd'hui, E.COL.E. en investissement nous a coûté cela, et en fonctionnement, vous pouvez imaginer ce que cela coûte.

Ensuite, les services municipaux, il y a un peu de développement économique et la maison de l'emploi. Pour l'instant il n'y a pas rien d'autre. Là aussi, ce n'était pas forcément adapté pour pouvoir dire on va en faire autre chose, donc je veux bien que vous me disiez, et là je vais revenir sur votre argument : « *j'étais au courant* », je n'étais au courant que d'un certain nombre de choses.

Pour autant l'école, je me suis opposé à l'école pas sur la construction de l'école, mais sur le positionnement et sur son coût parce c'est vous qui avez décidé de faire une école Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM), avec un classement or, extrêmement cher au mètre carré, alors très bien, dont acte, parfait très bien.

**INTERVENTION Monsieur Stéphane REVELLO :** « *le terrain était entièrement financé, il était offert (c'est plus de 500 000 €) c'est dans ces frais de construction* ».

**Monsieur le Maire :** oui vous voulez faire l'addition pour savoir ce que l'école Simone VEIL a coûté ? C'est dommage, je ne l'ai pas là tout de suite, mais on est à + de 5 000 000 € donc oui 10 %, c'est ce que l'on vous a offert par le terrain. Ce terrain était inadapté, votre mandature c'est arc-boutée sur le fait de faire une école qui était trop petite, qui était trop ambitieuse au niveau écologique, ce qui fait que je vous rappelle mon intervention de l'époque, cela coûtait 300 euros de plus au mètre carré le BDM or, et là aussi, si vous aviez entendu, je n'aurais pas été obligé de les payer ; E.COL.E., de la même manière je n'aurais pas été obligé de le payer.

Le parc de la Tourne, regardez, en 2019, c'est à dire moins d'un an, avant les élections vous ne dépensiez que 40 000 €, et le reste qui c'est qui le paye vous rappelez que pour le parc de la Tour, il n'y a jamais eu de présentation au Conseil Municipal du projet, cela a été fait comme cela, et il y a bien d'autres à citer. Ainsi, vous pouvez me dire « vous étiez au courant, vous étiez ceci, cela », pour autant s'apercevoir que concernant les quatre projets structurants, c'est ma mandature qui les paye à plus de 75 %. Il faut peut-être revoir un petit peu la copie je crois ?

**INTERVENTION Monsieur Stéphane REVELLO :** « je prends acte de vos invitations et je les accepte avec grand plaisir. Je souhaite une petite précision : vous n'avez pas prévu de vendre ? Aucun terrain sur les terrains de prima gaz » ?

**Monsieur le Maire :** non, pour l'instant, il n'y a aucune vente de terrain qui est prévue. Également, en ce qui concerne tous les porteurs de projets qui sont venus me voir en me demandant et de toutes formes capitalistiques, c'est à dire de son souverain jusqu'au petit entrepreneur local, à tous, je leur ai dit, sur les terrains municipaux je ne serai pas le Maire qui va dilapider le peu de ce qui reste, je ne veux pas vendre. Je ne dis pas que je ne les valoriserai pas différemment, mais je ne veux pas les vendre. Je veux faire ce qu'avait fait Pierre JABOULET pour un certain nombre de terrain, je ne le verrai sans doute pas, mais les avis, sous des baux à construction et en 2035 en 2055 la collectivité récupérera un bout de bâtiment à certains endroits pour cela.

Si je ne voulais pas m'embêter la vie, je vous dirais honnêtement que je me suis trompé, que je vends les terrains dès demain matin, j'envoie un million d'euros, et puis, en claquant des doigts, je vous dis la même chose l'année suivante, j'en revends un, un million d'euros, l'année d'après, un million d'euros, j'apparais comme étant un très bon gestionnaire parce que je valorise le terrain et puis, une fois que j'aurai fait cela quatre à cinq fois, et bien, il n'y aura plus d'argent et il n'y aura plus de possibilités.

Aujourd'hui, vous avez bien vu que nos dépenses, car c'est cela l'essence même de notre Débat d'Orientation Budgétaire, c'est ce que vous avez bien vu, nos dépenses augmentent plus vite que nos recettes, si on n'est pas en capacité, à un moment ou un autre d'assurer des recettes pérennes (recettes qui tombent tous les ans pour compenser cela, mais à un moment ou un autre on sera dans le réseau d'alerte et on sera placé sous tutelle), et à ce moment-là c'est ni vous, ni moi, qui décideront des destinés du niveau de service public, ce sera un fonctionnaire comme on l'a eu pendant la délégation spéciale qui décidera de dire oui ou non.

Je vous prends des exemples sur le périscolaire qui est très développé à CARROS et qui représente beaucoup d'intérêt pour les familles, pour information, le périscolaire ce n'est pas obligatoire. La seule chose qui est obligatoire dans le cadre périscolaire, c'est la cantine (le matin de 7h30 à 8h30 s'il n'y a plus de de garderie ainsi que le soir et bien on verra si en fonction de nos finances on peut le faire ? C'est cela qui nous retombe dessus si l'on ne fait pas attention).

D'un autre côté, il faut quand même garder à l'esprit qu'il y a un coin de ciel bleu, si vous reprenez les documents que je vous ai donnés sur les deux derniers Débats d'Orientations Budgétaires, vous voyez qu'à partir de 2028, notre structure de dette se réduit considérablement. Ce qui redonne des marges de manœuvres pour pouvoir investir et pour pouvoir à nouveau nous adapter à un certain nombre de choses.

Maintenant, ne dites pas que l'on ne fait rien puisque je vous ai montré sur tous les investissements que nous allons faire, notamment, le toit du gymnase, la vidéoprotection, on met en œuvre un programme extrêmement ambitieux de réalisations d'investissements qui correspond à notre programme. Je vous rappelle que l'élément chapeau remet les Carrossois au centre de nos préoccupations.

Je souhaite d'ici la fin de l'année, pouvoir rencontrer les Présidents des associations sportives qui utilisent le gymnase en leurs disant : vous êtes Carrosois, cela fait 40 ans que ce gymnase a des fuites, (et cela fait 40 ans que l'on solutionne à petits coups de rustine à droite, à gauche).

Malheureusement on en est dans la situation là. En y réfléchissant, on a investi au gymnase où vous aviez acheté le parquet ? C'est très bien, c'était nécessaire, pour autant il pleut dessus en raison de la toiture qui n'est pas faite. Nous, aujourd'hui, préférons que la maison soit bien tenue, qu'elle soit étanche, avant d'investir à l'intérieur.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « je vais parler des trois ans après votre élection, puisque vous êtes Maire de plein exercice depuis ».

**Monsieur le Maire :** deux ans et demi. Si vous voulez être précis, cela est important car c'est court un mandat.

**Monsieur Jean-Louis ALUNNO poursuit :** « la mauvaise gestion des municipalités précédentes, en revanche, il y a quand même, je constate, l'absence de projet, parce que vos investissements, il faut les faire, ce n'est jamais que de la rénovation, de l'entretien, on n'a pas de projet structurant qui apparaisse. J'exclus volontairement, le béton des 300 logements d'une DUP imposée qui ressemble en 49,3 !

*Dans la litanie des mauvaises nouvelles économiques, vous avez oublié la suppression totale maintenant de la taxe d'habitation, levier bien commode des finances municipales dans le passé, mais portée par l'idéologie politique que vous représentez il vous est difficile de le mentionner.*

*Plus important et localement, vous ne pipez mot dans ces mauvaises nouvelles des montants faramineux que vous engagez pour un projet d'urbanisme « portes des plans » en octobre 2022, portes de CARROS en février 2023. Espérant, qu'il s'agisse du même, CARROS ne s'en remettrait pas.*

*Je précise pour rafraîchir la mémoire d'assemblée : 50 % des dépenses d'études ? jusqu'à 120 000 € ; 100 % au-delà puisque l'EPF PACA s'engage pour 50 % avec un plafond à 60 000 €. Et surtout, je cite l'article 13 de la Convention que vous avez faite adoptée par votre Majorité. Le montant pour réaliser l'ensemble de la maîtrise foncière du site est estimée à 5 000 000 € Hors Taxes. Ce montant représente à titre indicatif le montant prévisionnel en prix de revient des investissements de toute nature nécessaire à la réalisation des missions de l'EPF dans le cadre de l'exécution de la convention. Il correspond au montant maximum sur lequel la commune, est engagée pour mener l'opération de maîtrise foncière à son terme c'est 5 000 000 € sur lequel la commune s'est engagée, ce n'est pas le Département, ce n'est pas la Métropole, ce n'est pas la Région, c'est la commune.*

*Un mot sur le centre de santé, vous faites le choix en accord avec votre idéologie économique libérale de confier l'exploitation à un opérateur privé. Le choix qu'avait fait la municipalité précédente était celui d'une mutuelle portée donc par un principe de solidarité, espérons que le célèbre adage privatisant les bénéfiques et socialisant les pertes donc payées par le contribuable ne se concrétisera pas pour cette fois. Il sera intéressant de porter la connaissance du conseil municipal le contrat signé entre Carros et cette opérateur privé. Je m'efforcerai de bien le lire et surtout comprendre les petits caractères.*

*Quelques remarques de portée nationale également, l'idéologie économiques libérale de votre bord politique est bien mise en évidence. Participation financière des salariés et l'utilisation de leur CPF, déjà réduit à peau de chagrin par sa monétisation sous Sarkozy, il fallait oser. Et mettre en place un ticket modérateur démontre le cynisme de ce gouvernement. La suppression de la CVAE qui permet de rajouter une pincée de 9 milliards ou plus de 180 déjà gracieusement distribués sous forme subventions et exonérations diverses entreprises, cela vaut le coup de bosser deux ans de plus. Quant à sa compensation elle est basée sur quelle en est fiscale ? Et surtout, est-ce qu'il y a un mécanisme de mise à niveau pour*

les années suivantes ? Mais je crois que vous avez répondu également. Sinon autant dire que cette compensation n'existera plus dans peu de temps.

La mise en avant de la voiture électrique subventionnée comme vecteur de la transition écologique, passant sous silence l'exploitation des enfants dans les mines, mais quelle importance, ce n'est pas chez nous. Et tant pis pour la pollution générée par la recherche des terres rares.

Pour les aides aux collectivités organisant les transports publics espérons que la Métropole en fera la demande plutôt que de taper sur les dotations aux communes. Quant à la diminution de l'impact environnemental du budget de l'État, j'ai séché mes cours de langage technocratique, et cette subtilité a failli m'échapper, il faudra leur dire de faire de la pédagogie.

Alors pour l'état des lieux, une augmentation de dépenses de fonctionnement de 0,6 millions d'euros moins de 600 000 euros donc, justifié par les trois mois de délégation qui n'ont géré que les affaires courantes donc sans dépense supplémentaire. Une moindre augmentation de la masse salariale, et sinon qu'elle aurait été l'augmentation ? Un million, deux millions ? en tous les cas nous pouvons saluer à la responsabilité des groupes d'élus 0 euros en 2021 et 0 euros en 2022, nous essaierons de faire aussi bien en 2023. Pour les perspectives, vous prévoyez un million d'euros de dépenses de fonctionnement supplémentaire, hors inflation et dépenses énergies. De quel autre poste provient cette augmentation ? Les charges du personnel, c'est quel vilain mot, pour représenter la richesse humaine qui n'augmente que de 300 000 euros ? J'avais marqué qu'est-ce qui vous permet d'être aussi optimiste ? De toute façon, vous avez répondu, puisque en fait les salaires à CARROS sont si faibles qu'en deuxième tour d'augmentation du point d'indice cela passe inaperçus. Mais vous avez répondu dans la présentation ce n'était pas dans le document.

Pour ressources humaines, oui, CARROS est atypique avec 64 % des dépenses de fonctionnement en salaire. C'est surtout, sa richesse ce qui rend la ville attractive avec un haut niveau de service aux habitants. C'est une chance pour la ville ne la détruisez pas. Et sur ce point, il aurait été intéressant de connaître les motifs des 25 départs et le nombre et les motifs des arrivées.

Pour les pénalités de la loi de Solidarité de Renouvellement Urbain (SRU), quel projet avez-vous pour diminuer, si ce n'est, arriver à supprimer totalement cette dépense ? Payer des amendes parce qu'on n'a pas assez de logement social, c'est quand même, surtout dans les Alpes Maritimes à 70 % de la population éligible au logement social. Donc aller payer ici des amendes là-dessus c'est un peu gros quand même.

Attention également à ne pas pénaliser excessivement les associations qui font elles aussi la richesse de CARROS. Les outils informatiques et la réduction du temps passé à des tâches administratives, c'est un mantra peu souvent suivi d'effets et très souvent déstabilisateur entraînant du surcoût. Oui, c'est la vérité on pourra en parler, 40 ans de services informatiques.

Les investissements, nous ne vous plaindrons pas, vous héritez d'équipements qui ont fait la réputation de CARROS, alors oui, cela implique des coûts mais sans ces équipements CARROS, ne serait vraiment que la ville dortoir de la zone industrielle, alors soyez à la hauteur des enjeux réels et arrêtez de les incriminer.

D'après le document, la dette a durée en moyenne de remboursement 6 ans et 2 mois. Elle me semble tout à fait raisonnable pour une ville comme CARROS.

**Monsieur le Maire :** on est à 12 ans (en 2017, ils avaient 6 ans pour rembourser leur dette, aujourd'hui avec les emprunts que nous avons on est à 12 ans).

**Monsieur Jean-Louis ALUNNO poursuit :** « Si on peut qualifier de débat, une présentation de votre part, une réponse de l'opposition, sans doute une reprise de parole de votre part, mais aucun échange, rien qui ne permette d'arriver à un consensus alors oui nous voterons positivement, mais bien sûr, cela ne vaudra pas approbation ».

**Monsieur le Maire :** je vais vous rassurer car en ce qui concerne le Débat d'Orientation Budgétaire, il n'y a pas de vote sur le fonds, c'est juste sur le fait que nous avons conduit ce débat budgétaire.

Je vais profiter, du fait que vous reveniez sur le sujet des départs pour remercier Monsieur TITONE qui vous a donné des éléments. Cela me semble assez nécessaire, encore une fois, on n'a pas la même vision. En revanche, il y a des choses quand même très intéressantes.

L'absence de projet, très bien, vous me dites qu'il y a une absence de projet, pour autant, encore une fois, les investissements que nous avons faits, notamment dans les écoles, les rénovations, les entretiens, tout ce qui est structurant, c'est nous qui les avons faits, je crois que sur la première année on a mis 1 600 000 € d'investissement dans les écoles. La mandature précédente avait mis 1 200 000 € sur la totalité de la mandature. J'assume le fait de ne pas vouloir reconstruire un deuxième parc de la Tourne, et qu'il y ait des conditions d'enseignement qui soient optimum, il n'y a aucun problème là-dessus je peux aussi, même si j'avais préféré ne pas être obligé de le faire, j'assume, de louer une salle Ecovie avec un système performant de climatisation et de chauffage sachant que ce qui nous a été laissé était non entretenu ou très mal entretenu. Ce qui fait que la durée de vie a été plus que limitée.

J'assume cela et je préfère honnêtement que sur les bâtiments communaux, sur ce qui fait la richesse de CARROS, nous conservions ce niveau de service. Je vous parlais de la piscine, c'est un 1 400 000 € au début du mandat si on devait changer la coupole, elle est classée, donc on est pieds et poings liés.

Aujourd'hui avec 1 400 000 € vous en feriez des choses, on lancerait des beaux projets. Et aujourd'hui, il faut qu'on le fasse. Peut-être que les mandatures précédentes auraient dit « on en fait une petite partie ».

Je reviens sur cette notion d'entretien, je vous ai parlé du fonds Barnier. Vous ne revenez pas sur ce sujet-là, pour autant moi je trouve que c'est une performance. Ce n'est pas moi qui le découvre, les gens ne sont pas venus voir la mandature BERNARD, ils sont venus voir la mandature précédente pour dire « dites-vous savez, c'est votre terrain, c'est votre falaise, et cela va nous tomber dessus » ! Qu'est-ce que vous faites ?

Nous nous assumons, et là rien que sur la première partie, sur un des bénéficiaires on met 180 000 €, et ainsi de suite, je reviendrai un peu, parce qu'il y a d'autres sujets.

Au sujet de la taxe d'habitation, vous me vous me targuez des inclinaisons politiques que vous inventez.

Aujourd'hui, je ne me suis jamais exprimé officiellement sur l'intérêt ou pas de conserver la taxe d'habitation. Je savais contrairement à d'autres qu'en me présentant on n'aurait plus de taxe d'habitation.

Est-ce que j'ai le pouvoir de faire changer ? Je ne crois pas.

De la même manière, je ne reviendrai pas sur le CPF et la CVAE, il s'agit d'un débat National je vous invite à prendre rendez-vous avec les Députés de la circonscription, avec les Sénateurs du département pour aller en discuter. Aujourd'hui j'ai été élu pour répondre aux besoins des Carrossois et je n'ai pas de vocation à m'occuper d'autres sujets. J'ai évoqué simplement des éléments de contextes.

Vous me demandiez ce que je fais pour la loi de Solidarité de Renouvellement Urbain (ce qui impose aux collectivités d'avoir 25 % de logements sociaux) aujourd'hui grâce à une DUP qui va fixer un certain nombre de critères, oui, entendez-le, et bien on va pouvoir se rapprocher de ces 25 %. S'il n'y a pas la DUP, on ne le fait pas, pourquoi ? Je vous explique, pourquoi.

Si un propriétaire vend son terrain, il vend son terrain, il y a des droits à bâtir en fonction de la quantité du droit bâtir on lui dit Monsieur la loi c'est 25 % de logements sociaux, ce n'est pas 30, ce n'est pas 40, c'est 25 %, la loi c'est 25 %. Nous nous sommes en déficit. Si on trouve une modalité et c'est la raison pour laquelle la DUP est intéressante, pour que, sur une partie, on soit à plus de 25 % de logements sociaux, à ce moment-là, on vient résorber le déficit, et si on n'a pas cet outil-là, on ne le fait pas.

Ensuite, cette histoire de 5 000 000 €, vous avez bien compris que c'est dans 5 ans, on a 5 ans pour valoriser, 5 ans pour sortir le projet, on ne va pas mettre 5 000 000 €, on ne va pas hypothéquer 5 000 000 € de notre budget sur quelque chose qui n'existe pas. Encore une fois, et cela je reviendrai là-dessus je suis extrêmement fier et soulagé d'avoir fait passer cette DUP. On a eu un courage politique que peu de personnes ont eu précédemment, que ce soit ici ou ailleurs. Une fois de plus, ce qui est très commode pour moi, c'est de mettre en effet miroir le quartier Saint-Pierre et ce que nous allons réaliser.

Je ne veux pas que ce reproduise ce qui se passe au quartier Saint-Pierre, on ne peut dire que tout est réglé, il n'y a pas de trottoir, pas de place dans l'école, des problèmes avec les égouts, pas de fibres, les transports en commun pas adapté, les voiries pas fonctionnelles. Nous allons pouvoir mettre tout cela sur un calque qui va nous permettre demain d'imposer un certain nombre de réalisations pour que nous puissions enfin anticiper les besoins de la collectivité avec les populations.

Cela est une divergence très forte que nous avons entre nous, et honnêtement, encore une fois, je préfère discuter et valoriser les terrains d'administrés qui sont là depuis des années, qui essayent de les valoriser, qui n'ont jamais réussi à les sortir sur un projet totalement équilibré qui s'intègre complètement dans ce qui se passe autour, plutôt que de faire des coups par coups, comme nous avons dû subir sur le fond du PLAN DE CARROS. Je comprends que vous préfériez défendre quelques familles et je rassure à ces familles là ...

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « c'est grâce à moi que le projet Saint Pierre est comme il est aujourd'hui, sinon vous auriez un projet avec 24 immeubles sur du goudron ».

**Monsieur le Maire :** vous devriez être extrêmement content que nous nous dotions d'un outil.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « vous devriez en parler à Monsieur DAMIANI, parce que c'est quand même lui qui était là à l'origine ».

**Monsieur le Maire :** oui, à la différence, je vous rappelle, mais là, on pourrait refaire le débat de la campagne.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « je vous rappelle que vous aviez voté pour ».

**Monsieur le Maire :** oui, et je revoterai pour, sans aucun problème.

La seule chose, c'est qu'au moment où on a voté pour, il s'est passé quoi ? On a voté pour, en quelle année ?

En 2012.

En 2014, il n'y a pas un immeuble à CARROS.

Cela se construit à peine. Qu'est-ce qui s'est passé en réduction ? Qu'est-ce qu'il s'est passé de 2014 à 2020 ? Est-ce qu'il y a eu un effort de régulation par l'équipe précédente ?

Non, il y a eu des traitements peut-être au cas par cas, sur un certain nombre, sur le bon vouloir du promoteur et du propriétaire de dire « oui, vous pouviez construire 80 logements et vous n'allez en faire que 70 » c'est la réalité.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « ces immeubles ont été construits grâce au PLU que vous avez voté ».

**Monsieur le Maire :** Entendez ce que je viens de vous dire, la différence, quand c'est parti, personne n'a bougé ? Pourquoi il n'a pas été possible de faire ce qui a été proposé par Devillers par l'équipe précédente, une zone d'aménagement concertée, une ZAC sur la totalité des PLAN DE CARROS, pour éviter d'avoir ce que nous avons aujourd'hui. Pour autant cette option juridique a été proposée, elle n'a pas été saisie. Pourquoi, nous on prend une DUP, pourquoi elle n'a pas été prise précédemment ? Quand les permis de construire ont commencé à fleurir les uns derrière les autres, pourquoi ? Alors que la DUP existe depuis des années, pour quelle raison l'équipe précédente ne l'a pas fait ?

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « une DUP c'est me semble-t-il pour des équipements d'utilité publique ».

**Monsieur le Maire :** est-ce que vous vous considérez que c'est public ou pas : les trottoirs, les routes, les écoles, une infrastructure sportive ?

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** vous ne parlez de rien du tout dans le projet, à ce moment-là ».

**Monsieur le Maire :** c'est tout simple, c'est ce que je vous ai déjà dit la dernière fois, il faut que vous l'entendiez : la DUP est un cadre dans lequel toutes les parties vont être entendues, il va y avoir une co-construction avec les propriétaires, les techniciens, parce que ni vous, ni moi, ne sommes suffisamment qualifiés en urbanisme pour savoir quelles vont être les besoins actuels et les besoins futurs de cette collectivité, avec les représentants de l'Education Nationale pour ce qui concerne le volet enseignement, avec les spécialistes du pôle enfance à la mairie de CARROS pour savoir quelles sont les besoins que nous avons au niveau de nos infrastructures périscolaires. Pareil pour la vie associative, tout ce travail aujourd'hui démarre. Si on n'est pas là tous, autour de la table pour dire voilà ce dont on a besoin et surtout ne reproduisons pas les mêmes erreurs que celles qui ont été faites précédemment, utilisons, et c'est ça l'objectif ce qui a été fait, vous savez, je prends l'exemple du PLAN DE CARROS mais je peux prendre exactement le même exemple de ce qui s'est passé dans la ville nouvelle. La ville nouvelle 1 000 logements sociaux, il n'y a pas eu de parking à l'époque de créer.

Il faut quand même se dire qu'à CARROS, on peut, et cela je le défendrai : aujourd'hui à CARROS, imaginer que les gens ne vont faire que du transport en commun ? cela n'est pas possible.

Donc, il faut que l'on impose dans le cadre de la DUP, un nombre de places de parking suffisamment important pour résorber les personnes qui vont venir, plus, ceux qui sont peut-être aux alentours, vous vous rappelez, dans la présentation, cette logique de dire, on prend en compte la DUP, mais on va voir aussi en compte les périmètres qui sont au bord pour savoir comment tout ça va interagir.

Je vous avais même pris un exemple sur des voiries, notamment, chemin de la Culasse, chemin des Launes, est-ce que demain, ils ont vocation à devenir un sens unique pour favoriser un certain nombre de déplacements ? Mais dans ce cadre-là qui va payer les aménagements ?

Parce qu'aujourd'hui je vous rappelle que les aménagements qui sont nécessaires sur le PLAN DE CARROS, sont financés dans le cadre du récurrent que nous donne la Métropole. Ce récurrent, à la base n'est pas fait pour faire de nouveaux investissements, il est là pour entretenir les routes. On n'entretient pas les routes pour faire les trottoirs qui auraient dû être prévues précédemment.

A ce jour, on se dote d'un véhicule juridique qui nous permet de figer la situation, qui nous permet de rencontrer les propriétaires, rencontrer les promoteurs, rencontrer tous les acteurs, qui font de que notre ville est ce que vous dites c'est une ville qui a été créée avec un haut niveau de service pour trouver un point d'équilibre sur tous ces engagements.

Ne dites pas où est-ce ? Cela va commencer seulement maintenant. Parce que si on n'a pas ce premier point, il y a pas de raison que derrière les collectivités, notamment la Métropole investisse de l'argent.

**Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Julien JAMET :** je voudrais revenir sur une intervention de Monsieur REVELLO, on nous explique que l'on n'a pas de projet de mandat, je trouve dommage que lorsqu'on nous parle d'écologie... comme c'était le cas tout à l'heure, on évoque des projets gros et ambitieux, et, au moment où on a une crise énergétique, alors qu'on savait qu'on allait avoir des problèmes sur les consommations d'énergie, etc, et bien, on n'a rien fait sur les bâtiments existants.

Et on se retrouve avec des envolés de prix, sur l'énergie, etc, puisque nos bâtiments ne sont pas isolés, c'est l'exemple typique, on peut toujours développer des projets avant les élections pour se faire plaisir, pour dire, moi je suis un bâtisseur, et maintenant, on retrouve la problématique de voir un élu qui soit gestionnaire pour faire en sorte que toutes ces dépenses puissent être absorbées.

Vous dites que les Carrossois ne sont pas des actionnaires, on ne joue pas avec l'impôt des Carrossois, lorsque l'on voit que l'on a une épargne nette négative, mais, comment vous pouvez dire cela devant les Carrossois ?

Je vous ai associé tous les deux, Monsieur ALUNNO & Monsieur REVELLO, donc, cela, on ne peut pas le dire parce qu'on est responsable devant la dépense publique.

**Intervention de Monsieur REVELLO :** « pour vous la mairie c'est une société c'est cela ?

**Monsieur Julien JAMET :** mais non justement, nous sommes les gestionnaires de l'argent public.

**Intervention de Monsieur REVELLO :** « les administrés sont des Carrossois qui tiennent à leur cadre de vie, c'est le plus intéressant ».

**Monsieur Julien JAMET :** c'est ce que l'on s'efforce à faire par rapport à toutes les dépenses que vous avez eu, on s'efforce d'offrir la qualité de service par rapport à ces dépenses qui sont disproportionnées, et à trouver toutes les marges de manœuvre possible avec un travail acharné qui est fait par l'ensemble des services pour trouver des solutions. Je vous remercie.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « je crois surtout qu'on ne met pas du tout la même chose derrière le mot projet. Ce que vous présentez investissement il faut les faire ce sont des investissements qui sont normaux, gérés mêmes s'ils sont chers d'entretien en bâtiments ils sont logiques normaux je n'irai jamais voter contre le fait de refaire une étanchéité ou un sol quelque chose comme cela. Pour moi comme pour beaucoup de monde un projet c'est quelque chose de nouveau.

**Monsieur le Maire :** avec une CAF négative à 1 600 000 €, vous voudriez que de manière inconséquente on propose de nouveaux projets qui vont encore creuser cette problématique-là. On est à 12 ans de remboursement de la dette, si on dépasse ça, on est plus aux manettes, cela vous ne voulez pas l'analyser.

Je vais reprendre aussi un exemple sur le centre de santé, parce que vous me targuez de 'libéral' et ainsi de suite, la proposition précédente de mutualiste magnifique, très bien, la solidarité, je suis le premier à la vouloir, la réalité aujourd'hui, c'est que ce sont les Carrossois qui ont été solidaires avec tout le monde et pas forcément qu'avec des Carrossois, pourquoi ? La mutuelle, regardez, lisez le rapport de

la Chambre Régionale des Comptes, la mutuelle nous a demandé pour ouvrir, 1 200 000 € de subventions de fonctionnement pour vivre les trois premières années. Ce qui signifie que le Carrossois qui allait faire une consultation réelle n'aurait pas couté 25 ou 26 euros, elle aurait coûté beaucoup plus, parce que, cela veut dire qu'on aurait fiscalisé l'offre de santé.

Ce que je vous propos est le travail collectif d'un certain nombre d'élus ici, et que sur cette même période cela rapporte à la commune 510 000 €, c'est la réalité que vous ne voulez pas l'entendre.

Ce que je peux déjà vous assurer, c'est que l'on n'aura pas dépensé 1 200 000 € à une mutuelle qui aura entre guillemets et c'est sa proposition écrite et encore une fois, elle fait partie du rapport de la Chambre Régionale des Comptes donc lisez-le, et vous comparerez, la proposition précédente avec celle que nous mettons en œuvre. Ce qui m'intéresse c'est d'ouvrir le Centre de Santé, que cela ne coûte pas à la collectivité et, que les services qui soient proposés à l'intérieur répondent aux besoins du territoire et par forcément que de CARROS parce que là, dans l'esprit solidaire, j'ai une solidarité beaucoup plus large auprès des autres communes.

Encore une fois, ce 1 200 000 €, oui de manière inconséquente, j'aurais pu sans difficulté, vendre un bout de terrain à la Grave, comme cela a été fait, comme, vous savez, il ne reste que 7 hectares sur la Grave, il n'en reste pas nombreux (7 hectares, faites vite le calcul, à un hectare le million d'euros vous faites le coup 7 fois), cela veut dire que globalement vous faites un mandat et demi tranquille et à ce moment-là après, on se revoit avec du fonctionnement en plus, et on se revoit dans 7 ans et à ce moment-là vous direz ah oui quand même s'ils avaient réfléchi un peu ils n'auraient peut-être pas tout vendu.

Nos projets sont pensés, ils sont dans le programme. La réalité aujourd'hui c'est qu'en responsabilités, on n'en met pas en œuvre un certain nombre parce que on n'a pas les moyens de le faire.

J'ai une vision différente pour assurer l'avenir de cette collectivité de façon saine. Et non un avenir aujourd'hui qui est sous tendu par ou des aides permanentes des collectivités.

Je préfère me retrouver avec beaucoup de sérénité face aux Carrossois dans trois ans et en leur expliquant. Je discute avec eux, ils ont cette ouverture d'esprit pour comprendre la situation dans laquelle on est, et ils ont compris que le monde allait changer parce que le monde a changé quoi que vous en disiez, il a lourdement changé clairement quand on paye 40 % de gaz de plus, oui le monde a changé.

Quand on a une incertitude sur nos capacités à produire d'électricité et à payer à un tarif normal oui le monde a changé. On est obligé de le prendre en compte.

Je préférerais honnêtement payer les fluides comme on les payait il y a 3 ans en arrière et ça me permettrait de faire aussi des projets un petit peu différents.

Je trouve que notre approche elle est extrêmement saine parce que justement elle n'insulte pas l'avenir au contraire elle la préserve.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « alors ça me permet de revenir sur un point, j'aimerais bien avoir effectivement un vrai débat constructif sur le budget et sur d'autres sujets d'ailleurs. Pour cela, il faudrait beaucoup plus de temps par exemple pour discuter le budget, quand on le reçoit le mercredi soir à 22 h vendredi on travaille, samedi et dimanche on est en famille, il ne nous reste jamais qu'à la limite le lundi soir pour nous réunir. Arrêtez de respecter le délai légal de 5 jours. Vous nous l'envoyer suffisamment en avance pour que nous n'ayons plus de temps pour nous pencher sur les dossiers et les travailler.

**Monsieur le Maire :** cela laisse moins de temps au service pour travailler votre proposition, et puis on va se conformer à ce qui se passe traditionnellement dans toutes les collectivités, étant donné que vous avez des collègues dans votre groupe qui étaient aux affaires précédemment qui doivent pouvoir expliquer et avancer sur beaucoup de sujets. Le week-end nous aussi, nous sommes beaucoup sur le terrain, c'est important, c'est un engagement les missions.

Le mois prochain, nous nous voyons pour le budget. Là aussi, nous aurons ce débat, sur tous ces sujets-là. Ce qui m'importe, c'est que nous ayons eu ce débat, même si je ne suis pas certain de vous avoir convaincu, mais, que vous ayez bien entendu comme cela je pourrais vous rappeler à satiété sur les prochains conseils quelles sont les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, et encore une fois, il y a des difficultés qui sont le fruit de la gestion précédente.

Il y a des difficultés qui sont liées à la vie dans laquelle nous sommes (telle que la guerre en Ukraine que personne avait imaginé, le Covid, les problématiques météorologiques, la crise de l'inflation) il y a un an en arrière les taux de crédit étaient négatifs.

Aujourd'hui ce que je vous ai dit tout à l'heure, c'est que si on avait besoin d'avoir recours à l'emprunt la ville de CARROS par rapport à sa structure de dette aurait des possibilités d'emprunt que sur des taux variables.

Quand on me dit des choses comme cela je me dis 'aïe'. Je n'ai plus complètement la sérénité devant moi de prendre un taux variable sur je ne sais quel paramètre financier. C'est dans cet esprit de responsabilité et de sécurité que je souhaite inscrire cette mandature et c'est bien là-dessus qu'on est opposé.

Ensuite, là, vous avez affûté un petit peu vos arguments je considère que pour l'instant cela reste élégant, mais venir nous piquer systématiquement sur le fait qu'il n'y ait pas de projet, moi ça me va bien, continuez comme cela. Malheureusement, encore une fois, je pense que je ne vous ai pas complètement convaincu, mais peut-être qu'avec la nuit vous relirez le Débat d'Orientation Budgétaire et aurez le temps de le travailler.

Vous verrez que les orientations qui sont les nôtres sont extrêmement contraintes pour un certain nombre de paramètres.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « si vous nous donniez un petit peu plus de temps pour étudier le dossier, les débats seraient beaucoup plus constructifs ».

**Monsieur le Maire :** je trouve qu'ils sont extrêmement constructifs. Vous avez une vision d'organisation.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « Nous avons un échange un peu comment dire, n'importe quoi, il n'y a pas de construction ».

**Monsieur le Maire :** je trouve que cela est constructif parce que cela vous permet de mettre en évidence la vision que vous avez. Je suis très content parce que cela me rassure quelque part, quand je vois que vous êtes contre la DUP collectivement, cela me rassure car je trouve cela extrêmement bien, je trouve cela parfait, parce qu'on prépare l'avenir et vous, vous êtes dans une situation où vous ne souhaitez pas préparer l'avenir certes, cela veut dire, sur cet exemple-là, quand vous dites « vous ne faites pas de projet », ah oui, si je faisais des projets ce serait inconséquent, parce qu'on n'a pas les moyens.

Cela ne me dérange pas que vous ayez cette vision-là, et c'est pour cela, que je trouve très bien notre débat, parce que vis-à-vis des Carrois, on aura la capacité de proposer peut-être demain des projets différents, néanmoins, réalistes et ancrés dans la réalité plutôt que basés sur des visions.

**INTERVENTION Monsieur Jean-Louis ALUNNO :** « je n'irais pas à dire ce que je ferai dans trois ans ou trois ans et demi dès maintenant. Mais il y en aura, ne vous inquiétez pas, il y aura un projet réaliste aussi ».

**Monsieur le Maire :** mais j'espère bien, il en faut, c'est extrêmement important, vous pensez que nous pouvons procéder prendre acte ?

Remerciements de Monsieur le Maire pour ce Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil Municipal **prend Acte** de ce Débat d'Orientation Budgétaire pour la commune de CARROS.

### L'ordre du jour se poursuit

**19/2023** • Renouvellement de la Convention Constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Alpes Maritimes (C.D.A.D. 06)

*Rapporteur : Yannick BERNARD, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur*

**Le vote est unanime.**

**20/2023** • Annexe Financière à la Convention Constitutive du C.D.A.D. 06

*Rapporteur : Yannick BERNARD, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur*

**Le vote est unanime.**

## RESSOURCES HUMAINES

**21/2023** • Modification du tableau des emplois : créations de postes (deux postes)

Rapporteur : **Martine PASSERON**, Adjointe déléguée aux Instances, à la Gestion des Ressources Humaines, aux Relations au Personnel et au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (C.D.G. 06)

**Le vote est unanime.**

**22/2023** • Indemnités horaires pour travail du dimanche et jours fériés & indemnités horaires pour travail normal de nuit

Rapporteur : **Martine PASSERON**, Adjointe déléguée aux Instances, à la Gestion des Ressources Humaines, aux Relations au Personnel et au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (C.D.G. 06)

**Le vote est unanime.**

## AFFAIRES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**23/2023** • Avenant n° 2 à la Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de CARROS et l'Association "les Jardins Partagés de CARROS "

Rapporteur : **Christophe CŒUR**, Adjoint délégué à la cohésion sociale, à la politique de la ville et la jeunesse

Monsieur Christophe CŒUR apporte quelques éléments au sujet de cette association « les jardins partagés de CARROS ». C'est une belle opportunité de mettre en lumière l'investissement et le travail fourni par les personnes qui œuvrent au quotidien sur notre commune. L'association a été créée en 2010, actuellement il y a 87 familles qui bénéficient de 82 parcelles réparties sur plusieurs terrains dans la ville nouvelle, au village, et au PLAN DE CARROS. Ce qui représente environ 300 adhérents au total dont 200 habitants dans le quartier politique de la ville.

Quelques exemples d'objectifs de l'association :

- créer du lien entre les habitants ;
- favoriser le partage et la solidarité entre les personnes ;
- recréer la cohésion entre les publics de différents quartiers ;
- améliorer le quotidien en récoltant le produit de leur travail ;
- réapprendre la valeur du travail de la terre et du terroir ;
- et enfin, se rapprocher de notions agroécologiques en phase avec l'évolution de la société sur la thématique de l'écologie.

Monsieur le Maire le remercie et demande : « y a-t-il des demandes de prise de parole » ?

### **INTERVENTION Madame Marie-Christine LEPAGNOT**

« Je vous remercie, je voulais savoir Monsieur CŒUR, si vous pouviez nous préciser pourquoi certains espaces sont prêtés ? Est-ce que c'est un problème ? Pour quels motifs, ces espaces ne seront plus pris en charge par cette association » ?

**Monsieur Christophe CŒUR :** « oui bien sûr, en fait les deux espaces qui sont vraiment bien identifiés étaient à disposition de deux habitants en particulier. Ces deux habitants déménagent de la commune tout simplement, et de ce fait, automatiquement, ces terrains étaient tellement identifiés à ces personnes-là. Les terrains leur ont servi bien entendu dans leur évolution. C'est d'ailleurs leur évolution personnelle qui a modifié et ces deux personnes déménagent et donc la volonté de l'association pour enlever justement l'identité de ces terrains c'est justement de laisser passer un petit moment avant de réattribuer ces terrains. D'ailleurs il y en a un des deux terrains qui a déjà été pris en charge par une famille et tous les habitants de cette copropriété sont vraiment ravis du travail qui est effectué au moins sur l'un des terrains, rue du Bosquet pour ne parler que de celui-ci.

**Monsieur le Maire :** Également, vous avez un complément de réponse, c'est qu'un certain nombre d'espaces qui avaient été initiés au tout début, des expériences ont été faites, surtout sur les terrains qui sont à proximité des sorties d'immeubles malheureusement, ils sont trop abîmés par les passages et ainsi de suite, cela a découragé quelques résidents qui ont demandés à avoir d'autres terrains ailleurs. On fait ce système de vases communicants. Pour certains d'entre eux, les espaces verts, sont en charge, de les entretenir maintenant, mais plus avec cette vocation sociale de production de légumes que nous avons pu imaginer précédemment. Je vous invite tous, si vous avez un instant, à vous rendre sur les nouveaux terrains, derrière le promontoire parce que ce sont les derniers terrains d'ampleur qui ont été mis à disposition de l'association et vous allez voir le travail, et avoir une vision très précise de la qualité du travail réalisé sachant que pour installer des jardins partagés au pied d'un immeuble il y a un énorme travail à faire avec toute la copropriété, parce qu'à la première proposition c'est un rejet unanime, personne ne veut de cela devant chez soi, et, à force d'explications, à force de mise en perspective des intérêts croisés de ces actions et bien on a de formidables réussites et la dernière en date je vous invite vraiment à voir la manière dont sont tenues les nouvelles parcelles situées à proximité du Promontoire.

**Le vote est unanime.**

**24/2023** • Cuisine E.COL.E. - Cuisine : fixation de tarif de la mise à disposition

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique et à la vie Associative*

Monsieur Ludovic Othman apporte quelques explications sur E.COL.E.

**Le vote est unanime.**

**25/2023** • Avenant n° 1 au Règlement Intérieur d'E.COL.E. - Adjonction de l'annexe spécifique à l'Espace Cuisine à usage de Laboratoire de Production

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique et à la vie Associative*

**Le vote est unanime.**

**26/2023** • Dynamique commerciale et artisanale – mise en place d’un périmètre de sauvegarde du commerce et de l’artisanat de proximité à CARROS

*Rapporteur : Yannick BERNARD, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d’Azur*

**Le vote est unanime.**

<b>URBANISME &amp; FONCIER</b>
--------------------------------

**27/2023** • Terrain route des Négociants Sardes - Mise à disposition précaire - Tarification organisme public au 1<sup>er</sup> avril 2023

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l’emploi et au développement économique et à la vie Associative*

**Le vote est unanime.**

**28/2023** • Mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la commune de CARROS & l’Association S.O.S. Jeunesse

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l’emploi et au développement économique et à la vie Associative*

**Le vote est unanime.**

**29/2023** • Convention Tripartite annuelle entre la commune de CARROS, le lycée de la montagne et l’Office National des Forêts - Travaux pédagogiques d’amélioration des réductions des risques en forêt et de conservation de la Biodiversité du Parc Forestier

*Rapporteur : Yannick BERNARD, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d’Azur*

**Le vote est unanime.**

**30/2023** • Tarification des Droits de place pour la Foire de Printemps de l’année 2023

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l’emploi et au développement économique et à la vie Associative*

**Le vote est unanime.**

**31/2023** • Convention de Partenariat entre la commune de CARROS et la S.A.R.L. IRONMAN France

*Rapporteur : Ludovic Othman, Adjoint au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique et à la vie Associative*

**Le vote est unanime.**

**32/2023** • Attribution d'une bourse "Performance Sportive" à Laetitia CAUDRON pour sa participation à la "coupe du monde de Footgolf 2023"

*Rapporteur : Alain PERNIN, Conseiller Municipal*

**Le vote est unanime.**

**33/2023** • Désherbage du fonds de la médiathèque André VERDET et fixation des tarifs vente des documents

*Rapporteur : Virginie SALVO, Adjoint déléguée à la culture et à l'Economie culturelle et créative*

**Le vote est unanime.**

**34/2023** • Décisions du Maire

*Rapporteur : Yannick BERNARD, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur*

- Demande de renouvellement de subvention auprès de l'Etat conformément à la convention de mise en œuvre du dispositif "petits déjeuners" dans la commune de Carros ;
- Convention de servitude avec ENEDIS pour travaux - chemin Lou Plan ;
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes et de la Préfecture des Alpes Maritimes pour l'équipement de la P.M. Carros ;
- Contrat du projet d'exposition du Centre International d'Art Contemporain (C.I.A.C.) : "Vues sur mer" avec l'artiste Anne-Laure WUILLAI ;
- Contrat du projet d'exposition du C.I.A.C. "Vues sur mer" avec l'artiste Tom BARBAGLI ;
- Contrat du projet d'exposition du C.I.A.C. "Vues sur mer" avec l'artiste Mona BARBAGLI ;
- Convention de mise à disposition à titre gracieux - Salle de spectacle Juliette GRECO, à l'association A.D.G.C., pour l'organisation et la représentation de spectacles de danse ;
- Contrat du projet d'exposition du C.I.A.C. : "Bouteille à la Mer" du 04 au 18 Juin 2023 avec l'artiste Isabelle POILPREZ ;
- Contrat du projet d'exposition du C.I.A.C. : "Bouteille à la Mer" du 04 au 18 Juin 2023 avec l'association KALEÏDOSCOPE, CULTURES EN JEU ;
- Portant Modification Acte Constitutif du 18/01/2011 de la Régie de recettes pour l'encaissement des produits relatifs à certaines activités du C.I.A.C. de la commune de CARROS ;

- Portant Modification de l'Acte Constitutif du 21/01/2010 de la Régie des produits relatifs à certaines activités de la Médiathèque Municipale de la commune de CARROS ;
- Portant Modification de l'Acte Constitutif du 28/02/20217 de la Régie de recettes et d'avances dans le cadre de l'activité culturelle Cinéma de la commune de CARROS ;
- Protection fonctionnelle P.M., Subrogation recouvrement indemnités ;
- Contrats du Projet de la Médiathèque André VERDET "la Médiathèque fête ses 20 ans" ;
- Contrat de prestation d'Ateliers de lecture à voix haute avec la Compagnie "Voix Public", dans le cadre de la programmation culturelle de la Médiathèque André VERDET : "lecture à voix haute / prise de parole en public" ;
- Contrat de prestation avec l'Artiste Maryline MAHUET, dans le cadre du projet de la Médiathèque André VERDET "Raconte-moi une histoire" ;
- Contrat de cession avec l'association RUBAFKAPEU Musique festive occitane-déambulation dans le cadre de la manifestation la journée des familles le samedi 13 mai 2023 organisée par le Service Municipal CAJIP ;
- Convention de partenariat tripartite entre la Commune de CARROS, le Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des A.M. et l'Education Nationale relative à l'organisation du projet EAC : Percussion et Voix ;
- Contrat de prestation d'animations, de chorales et de concerts avec l'association EIME dans le cadre du projet d'EAC "les Chorales Départementales des Ecoles de CARROS" ;

L'ensemble des membres du Conseil Municipal **prend acte** de cette liste des Décisions du Maire.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour la qualité de ce Débat en cette soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, Yannick BERNARD lève la séance à 21 h 40 et vous invite au prochain Conseil Municipal qui se tiendra le **11 avril 2023 à 18 h 30**

Le Maire

La Secrétaire de séance



Yannick BERNARD




Sihem BEN KRAIEM

